PICARDIE NATURE
233 Rue Éloi Morel - 80 000 Amiens
03 62 72 22 50
contact@picardie-nature.org
www.picardie-nature.org

@asso.picardie.nature
@PicardieNature
@picardienature
@picardienature

BILAN ANNUEL 2025

→ Mai 2026 – Étude et protection des phoques








Photos J.-F. Caux, V. Eymard et S. Monnet, L. Thommeret et L.-A.Villieu

Association loi 1901 déclarée en préfecture le 4 mars 1970 - Siret 381 785 120 00043 - APE 9104Z

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT MEMBRE

SOMMAIRE :

1. Contexte et objectifs du projet 2
 1.a. Introduction 2
 1.b. Objectifs 3
2. Investissement bénévole 3
 2.a. Les bénévoles réguliers 3
 2.b. Bilan horaire 4
3. Etude des phoques en baie de Somme 4
 3.a. Suivi des deux espèces de phoques présentes en baie 4
 i. Organisation du suivi et pression d'observation 4
 ii. Effectifs 5
 iii. Localisation des reposoirs 6
 iv. Reproduction 7
 3.b. Reconnaissance individuelle et animaux marqués 11
 3.c. Échouages de Mammifères marins 12
 i. Fonctionnement et appui technique (gardes RNN, ADN, CMNF) 13
 ii. Les animaux signalés échoués 13
 a) Causes probables de ces échouages 13
 b) Saisonnalité des signalements 14
 iii. Réponses données aux signalements 14
 iv. Les signalements d'animaux échoués morts 15
 v. Les signalements d'animaux échoués vivants 16
 Causes anthropiques 16
 i. Localisation des signalements 17
4. Contribuer à la connaissance des phoques 18
 4.a. Les études menées en interne ou avec des partenaires 18
 i. Etudes liées à la reproduction du Phoque gris 18
 ii. Synthèse sur l'utilisation des mollières par les couples mère-petit et les gestantes de Phoque veau-marin 19
 iii. Projet Eoliennes en Mer Dieppe Le Tréport 20
 iv. Simulation des interactions entre activités humaines et population de phoques 20
 v. Synthèse des connaissances aux échelles régionales, nationales et européennes 21
 4.b. Participation au Réseau National Phoques 21
 4.c. Participation aux réunions et séminaires 22
 i. Séminaire RNE 22
 ii. Participation aux réunions partenariales et instances de gestion 22
5. Protection des phoques en baie de Somme 22
 5.a. Interventions en cas de dérangements 23
 i. Recensement opportuniste des dérangements et des mises à l'eau 23
 ii. Activités génératrices de dérangements 24
 iii. Localisation des dérangements 24
 iv. Protocole de recensement standardisé Hauts-de-France 25
 5.b. Surveillance Estivale 26
 i. Principe 26
 ii. Organisation 27

iii. Les différents volets d'actions 28
iv. Bilan horaire 30
5.c. Surveillance hivernale 30
i. Principe 30
ii. Organisation 31
iii. Les différents volets d'actions 32
iv. Bilan horaire 33
5.d. Îlots de tranquillité 33
i. Principe 33
ii. Actions déjà effectuées et à venir 34
6. Sensibilisation et information 34
6.a. Auprès des adhérents 34
6.b. Auprès du grand public 35
i. Grâce à de nombreuses actions 35
ii. Points d'observation 36
iii. Conférences, stands et expositions 36
iv. Affiches 37
v. Dépliants, marques pages et fascicules de terrain 38
vi. Stickers et cartes postales 38
vii. Livre et livret 39
6.c. Auprès des usagers de la baie 39
6.d. Auprès des gestionnaires et des politiques publiques 41
7. Communication 41
7.a. Via des moyens internes 42
i. Listes de diffusion 42
ii. Site internet 42
iii. Panneaux fixes d'information 42
7.b. Via la presse et les médias 42
8. Soutien des actions 43
8.a. Soutiens financiers 43
8.b. Soutiens techniques 44
9. Fiche synthétique : les chiffres clefs de l'année 2025 45
Annexes **46**
Annexe 1 : Bilan horaire de l'investissement des bénévoles réguliers en 2025 46
Annexe 2 : Utilisation des reposoirs par les phoques en baie de Somme à marée basse *47*
Annexe 3 : Cartes vertes au sein de l'association Picardie Nature. 47
Annexe 4 : Tableau récapitulatif des 43 signalements de jeunes phoques veaux-marins (non émancipés et émancipés) en 2025. *47*
Annexe 5 : Tableau des mises à l'eau et des interventions en baie de Somme en 2025. 51
Annexe 6 : Liste des 73 bénévoles estivaux ayant participé à la surveillance estivale 2025, et dates de présence. 51
Annexe 7 : Revue de presse de l'année 2025. *55*

Rédaction : Chloé DRUAUX et Sarah MONNET

1. Contexte et objectifs du projet

1.a. Introduction

Actuellement deux espèces de phoques fréquentent les côtes françaises et s'y reproduisent : le Phoque veau-marin (*Phoca vitulina)* et le Phoque gris (*Halichoerus grypus)*. La France représente la limite méridionale des aires de répartition de ces deux espèces en Atlantique Nord. Le maintien de ces colonies constitue donc un modèle biologique particulièrement pertinent pour l'étude du fonctionnement des populations. De plus, ces espèces classées en Annexe II de la Directive Habitats Faune Flore (92/43/CEE) présentent un intérêt patrimonial national élevé.

La baie de Somme accueille une population sédentaire et reproductrice de Phoques veaux-marins, représentant plus de 50% des individus dénombrés en France. Des Phoques gris sont également présents annuellement et leur population continue d'évoluer positivement. Depuis quelques années, plusieurs naissances ont été rapportées sur ce site. Jusqu'en 2014, aucune n'était arrivée jusqu'au sevrage du jeune. Il faudra attendre l'hiver 2018/2019 pour avoir deux naissances viables arrivant jusqu'au sevrage du jeune.

Depuis 1986, Picardie Nature mène un programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme, dont les actions sont inscrites au plan de gestion 2023-2027 de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme, créée en 1994. Ces actions se retrouvent sous quatres opérations de gestion, répondant à deux Objectifs à Long Terme et deux Objectifs Opérationnels du plan :

- ★ OLT 1 : Protéger et préserver le patrimoine à forte valeur en assurant le maintien de la qualité biologique et paysagère :
 - ○ OO 3 : Pérenniser la population de phoques :
 - ■ IP14 - Maintenir la libre évolution des populations de phoques,
 - ■ SP01 - Intervenir suite aux signalements de mammifères marins échoués,
 - ■ SP02 - Réduire les dérangements sur les populations de phoques
- ★ OLT 2 : Améliorer la connaissance du patrimoine naturel :
 - ○ OO 7 : Améliorer la connaissance de la population de phoques :
 - ■ CS08 - Suivre et étudier les populations de phoques veaux-marins et de phoques gris.

1.b. Objectifs

Les objectifs des actions menées sont nombreux :

- Assurer le **maintien d'une population viable** de Phoques veaux-marins et de Phoques gris ;

- Contribuer à la **connaissance** des espèces (suivis sanitaires, études…) ;

- Mettre en place une **surveillance estivale et hivernale pendant la période critique de gestation et d'élevage des jeunes.** Empêcher que les animaux ne fassent l'objet de dérangements trop fréquents. Il est également important de concilier activités humaines et protection des phoques, afin de permettre la cohabitation de tous sur un même territoire ;

- **Favoriser l'appropriation de cette colonie par des acteurs locaux** notamment en mettant à disposition des informations auprès des structures qui souhaiteraient développer une activité touristique, plutôt qu'en développant nous même une activité commerciale.

2. Investissement bénévole

2.a. Les bénévoles réguliers

Le monde associatif fonctionne et vit grâce à ses bénévoles. Picardie Nature, et notamment le Réseau Mammifères marins, ne déroge pas à cette règle.

Nous tenons ainsi à remercier l'ensemble des bénévoles pour leur engagement et leur très grand investissement au sein du programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme !

Une grande majorité d'entre eux sont d'ailleurs des habitants locaux, désirant protéger leur patrimoine naturel, et tout particulièrement ces espèces emblématiques de la baie de Somme. En 2025, 32 bénévoles se sont ainsi investis :

BACHETER Maud, BEAULIEU Stéphanie, BOULANT Caroline, CHANDLU Hilke, DELCOURT Régis, DRUAUX Chloé, DUBOIS Amélie, FREMAUT Ludovic, GRIBOVAL Antoine, GRIBOVAL Anne, GREVOT Alain, HERBETTE Jacques, HERNANDEZ Olivier, HUE Louis, JOVET Maelys, KASSAS Mikaël, LARCHER-THIERRY Florence, LEHEN Gwendaline, MAHEVAS Loris, MALLET Nathalie, MERLIN Dominique, MERLY Dominique, MIEL Nolan, MONNET Sarah, MULLER Florence, NICOLAI Chantal, RENAUDIN Laurence, PRUVOST Bertrand, THIERY Patrick, THIERY Philippe, TOMBELLIER Bruno, VARIN Corinne.

2.b. Bilan horaire

En 2025, l'investissement des bénévoles réguliers, représente plus de 224 journées.hommes, soit plus de 1573 heures passées sur le terrain (*cf* annexe 1).

3. Etude des phoques en baie de Somme

Les suivis des effectifs du Phoque veau-marin et du Phoque gris en baie de Somme sont réalisés régulièrement.

En dehors de la période estivale, ils sont majoritairement aériens. En 2025, 96 séances de terrain ont pu être réalisées : 84 comptages terrestres et 12 survols ULM.

Cette année, les effectifs maxima ont été de 999 phoques veaux-marins, lors du survol ULM du 09/07/2025, et de 1453 phoques gris, lors du survol ULM du 23/02/2025.

Au niveau de la reproduction du Phoque veau-marin, 253 naissances ont été dénombrées en 2025. En ce qui concerne le Phoque gris, 5 naissances ont été découvertes en baie de Somme durant la saison hivernale 2024/2025.

3.a. Suivi des deux espèces de phoques présentes en baie

Un suivi régulier de la colonie de phoques en baie de Somme est mis en place toute l'année, puisque les deux espèces sont présentes quotidiennement en baie de Somme. Les comptages sont normalement réalisés au minimum 1 fois par mois, sauf en cas de mauvaises conditions météorologiques.

Les comptages peuvent se faire de 3 façons différentes : de façon terrestre, maritime et/ou aérienne.

i. Organisation du suivi et pression d'observation

Cette année, 96 sessions de terrain ont pu être réalisées et ont permis de prospecter 89 marées basses (figure 1). Parmi ces 96 sessions, certaines ont permis le suivi simultané par voie terrestre et maritime, voire terrestre/maritime/aérienne. Ainsi, on en dénombre :

- 17 sur la période du 01/01 au 25/05 (12 comptages terrestres et 5 comptages par survols ULM),
- 65 durant la période estivale du 26/05 au 18/08 (62 comptages terrestres et 3 comptages par survols ULM),
- 14 sur la période du 19/08 au 31/12 (10 comptage terrestre et 4 survols ULM).

En 2025, la pression d'observation a pu être équilibrée sur l'ensemble de l'année, grâce aux survols ULM dans le cadre du projet EMDT (*cf.* partie 4.a.iii.) et aux terrains réalisés pour le protocole "recensement dérangements" (cf. partie 5.c.iv). Elle a cependant été plus importante au printemps et en été grâce à la "Surveillance estivale" (cf. partie 5.b.).

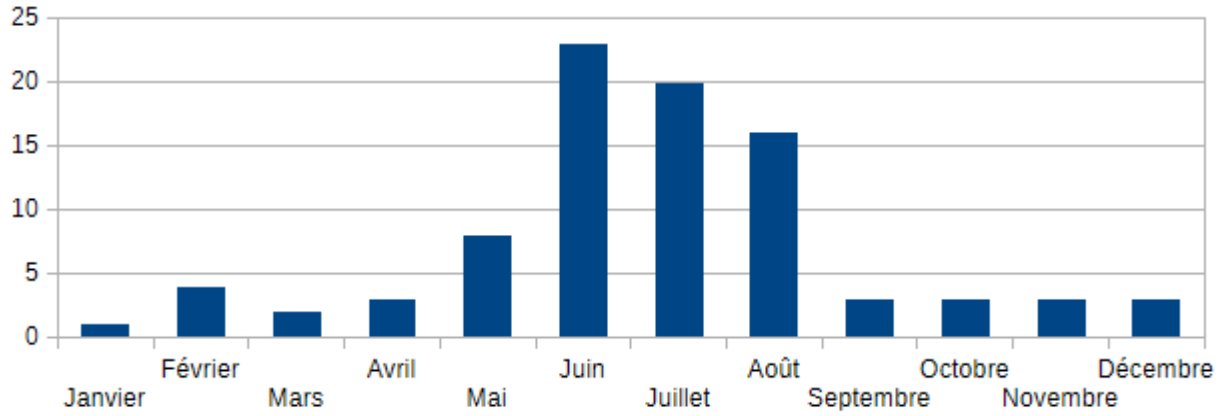


Figure 1 : *Nombre de marées prospectées en baie de Somme au cours de l'année 2025.*

ii. Effectifs

La figure 2 présente les effectifs maxima mensuels visibles au cours de cette année 2025. Comme tout dénombrement de faune sauvage, l'ensemble des individus n'est pas forcément visible à un instant T depuis un point fixe d'observation, surtout dans les vastes espaces de la baie de Somme.

Pour diminuer ce biais d'observation au maximum, les comptages par survol ULM tout au long de l'année ont été poursuivis, soutenus financièrement par le projet EMDT (*cf.* partie 4.a.iii.), et aux terrains réalisés pour le protocole "recensement dérangements" (cf. partie 5.c.iv).

Les effectifs de phoques dénombrés sont variables d'un mois sur l'autre. En regardant dans le détail, les effectifs varient d'autant plus d'un comptage sur l'autre, puisqu'une multitude de facteurs peuvent influencer leur présence (heure de marée basse, période du cycle biologique, degré d'ensoleillement, température, présence d'activités humaines...).

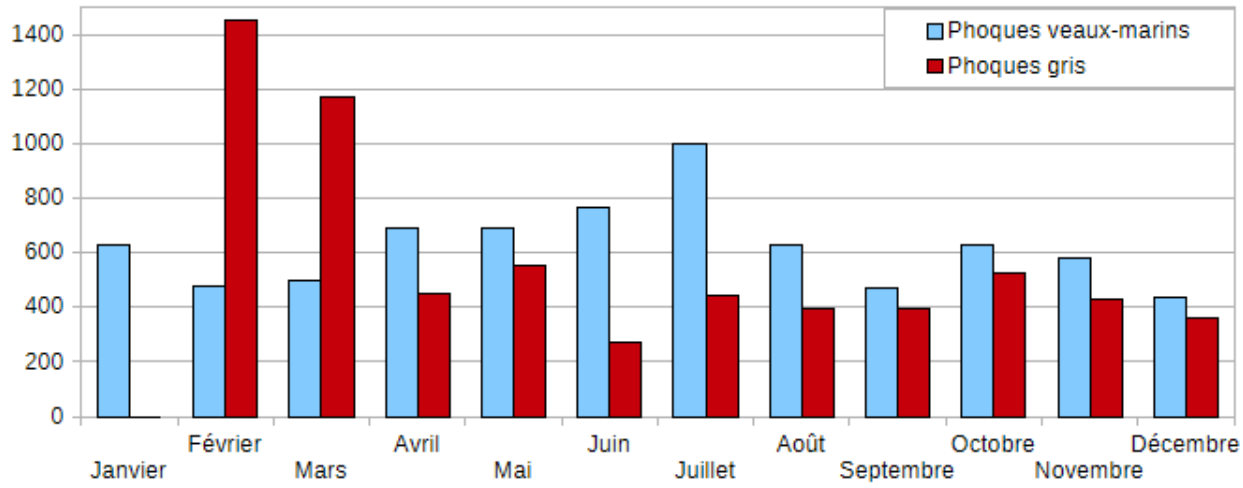


Figure 2 : *Evolution mensuelle des maxima de Phoques veaux-marins et de Phoques gris en baie de Somme en 2025.*

En 2025, les effectifs maxima annuels observés sont de **999 Phoques veaux-marins** le 09/07, lors d'un comptage aérien et de **1453 Phoques gris** lors du comptage aérien du 23/02.

Les mois de février et mars se situent dans la période de mue et de dispersion post-reproduction du Phoque gris. Certains individus provenant de colonies limitrophes peuvent ainsi venir augmenter ponctuellement les effectifs en baie de Somme. Ce pic s'atténue ensuite à la fin mars / début avril pour revenir autour de la moyenne annuelle.

De même, la période estivale correspond à la période de reproduction (mises-bas et allaitement). et de mue du Phoque veau-marin. Les phoques émergent donc plus souvent sur les bancs de sable pour se reposer, régénérer leur énergie, muer et se reproduire. A cela, s'ajoute le nombre de jeunes nés sur la période qui crée un pique entre fin juin et août.

Concernant les moyennes annuelles, elles étaient de 606 phoques veaux-marins et 565 phoques gris en 2025. En 2024, pour mémoire, il y avait un maximum de 777 phoques veaux-marins et de 923 phoques gris, pour une moyenne annuelle de, respectivement, 532 et 505 individus (figure 3).

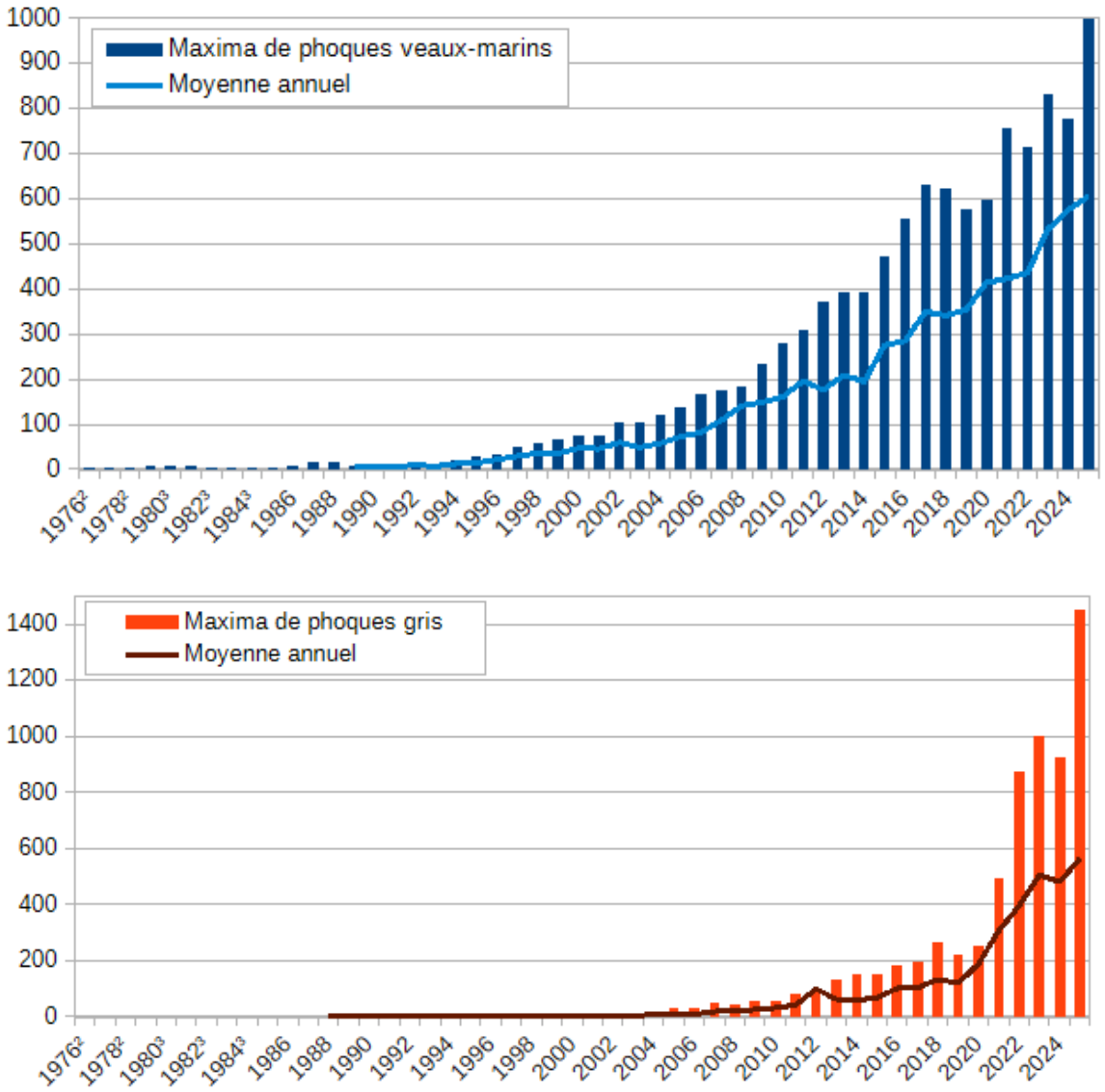


Figure 3 : *Evolutions des effectifs maxima de Phoque veau-marin (en haut) et de Phoque gris (en bas) observés en baie de Somme ([2] données Duguy ; [3] données Triplet ; ° Picardie Nature).*

Aucune conclusion ne peut être avancée à l'heure actuelle sur l'évolution future de la dynamique de population des deux espèces de phoques. De nombreux facteurs peuvent influencer ces effectifs : date de passage des ULM, nombre de comptages effectués, conditions météorologiques, dérangements, compétition intra et inter spécifiques… La figure 3 montre l'évolution des effectifs de ces deux espèces.

iii. Localisation des reposoirs

Comme chaque année, la carte des reposoirs est mise à jour au moins une fois après la période des tempêtes hivernales et/ou des gros coefficients, qui peuvent fondamentalement modifier la géomorphologie de la baie. En 2025, cette carte a été ré-actualisée d'après les photographies réalisées lors des survols de la mi-mai et des observations lors des suivis terrestres.

Sur celle-ci, 15 reposoirs ont été déterminés comme zones de repos des phoques (figure 4). La majorité d'entre eux a été utilisée à marée basse. Cependant, les reposoirs « R1 », « R5 pointe », « R6 » et « BH » pouvaient également être utilisés à marée haute en fonction des coefficients.

Parmi ces 15 reposoirs, 6 se trouvent en Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme : « R1 », « R2 MB », « R2 MH », « R3 Nord », « R3 Sud » et « R4 ».

Reposoirs des phoques en baie de Somme en 2025

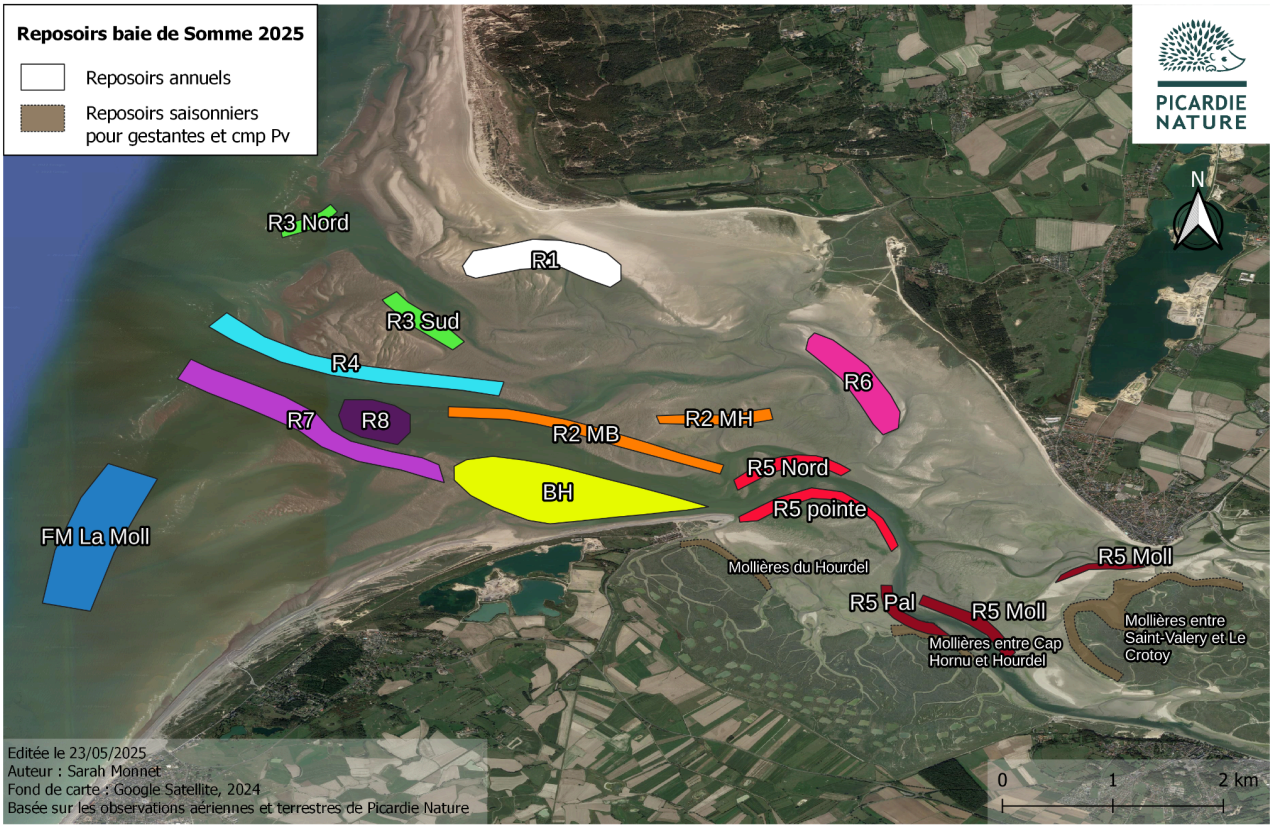


Figure 4 : *Carte des reposoirs des phoques en baie de Somme en 2025.*

Tous les reposoirs n'ont pas été utilisés de la même façon par les deux espèces (*cf.* annexe 2*)* :

- Pour le Phoque veau-marin, ce sont les reposoirs entourant le chenal de la Somme qui ont été les plus fréquentés. En effet, ils permettent de s'y reposer grâce à une vaste superficie, et un chenal suffisamment profond à proximité, pour se mettre à l'eau rapidement en cas de danger. Nous pouvons citer les reposoirs «R2», «R4», «R5», «R7» et «R7» comme reposoirs principaux pour cette espèce.

- Les Phoques gris ont eu une préférence très marquée pour les reposoirs «R4», «R3» et « R7 ».

Malgré ces préférences marquées, nous notons une évolution dans la fréquentation de certains reposoirs. L'exemple le plus marquant est, comme souvent, les reposoirs de cœur de baie reposoir «R2», «R5» et «R7». Facilement accessibles à pied, ou en embarcations, ils sont ainsi également les plus facilement dérangeables. Ainsi, en pleine saison touristique, la fréquentation par les phoques s'en retrouve diminuée suite aux dérangements successifs. A contrario, certains reposoirs moins adéquats pour les phoques veaux-marins (de part leur proximité avec les phoque gris ou le front de mer) sont davantage utilisés en été, lorsque les animaux s'éloignent des zones fréquentées pour rechercher de la tranquillité : il s'agit des reposoirs «R1» et «R3».

Concernant les phoques gris, ils se concentrent quasi exclusivement sur «R3» en hiver, puis l'abandonnent au courant du printemps pour se répartir entre le «R4» et le «R73».

iv. Reproduction

Actuellement, en baie de Somme, les deux espèces présentes, le Phoque veau-marin et le Phoque gris, se reproduisent.

Cependant, la reproduction de ces deux espèces diffère de par leur cycle biologique : le Phoque veau-marin met bas en pleine période estivale, avec un pic de naissances se situant entre mi-juin et mi-juillet ; alors que le Phoque gris met bas en hiver, entre décembre et janvier.

Les premières naissances viables de Phoque veau-marin (arrivant jusqu'au sevrage) datent de la fin des années 1980. C'est à partir de 1992 que l'on peut parler de colonie reproductrice pour cette espèce, puisque des naissances viables sont observées chaque année depuis cette date.

En ce qui concerne le Phoque gris, les naissances sont beaucoup plus récentes. En effet, le premier blanchon vivant a été retrouvé en janvier 2011. Il faudra attendre 2014 pour réaliser le premier suivi d'un couple mère-petit et l'hiver 2018/2019 pour que 2 naissances viables arrivent jusqu'au sevrage du jeune. Depuis la saison 2021-2022, de nouvelles femelles tentent de s'implanter sur le secteur avec, pour certaines, des naissances qui arrivent jusqu'au sevrage.

Reproduction 2025 chez le Phoque veau-marin

Les comptages terrestres, maritimes et aériens permettent de relever régulièrement le nombre de jeunes. Les naissances sont rarement observées en direct, mais l'augmentation du nombre de jeunes et la taille de ces derniers permettent d'estimer le nombre total de naissances et la date de celles-ci.

253 jeunes phoques veaux-marins ont été dénombrés en baie de Somme au cours de l'été 2025 (174 en 2024). Ce nombre de naissances représente un taux de reproduction annuel de 25%. Ces 4 dernières années, leur nombre frôlait les 180, sans jamais les dépasser. Nous verrons à l'avenir si cette augmentation était un événement ponctuel ou si le nombre de naissances continuera de progresser. Il est cependant important de noter que le taux de reproduction reste très variable d'une année sur l'autre (figure 5), d'où l'importance de poursuivre le suivi afin d'observer l'évolution future de cette tendance. Cela permettra également d'estimer l'impact potentiel de la compétition interspécifique avec le Phoque gris ainsi que les conséquences de l'effet cumulé des dérangements en baie.

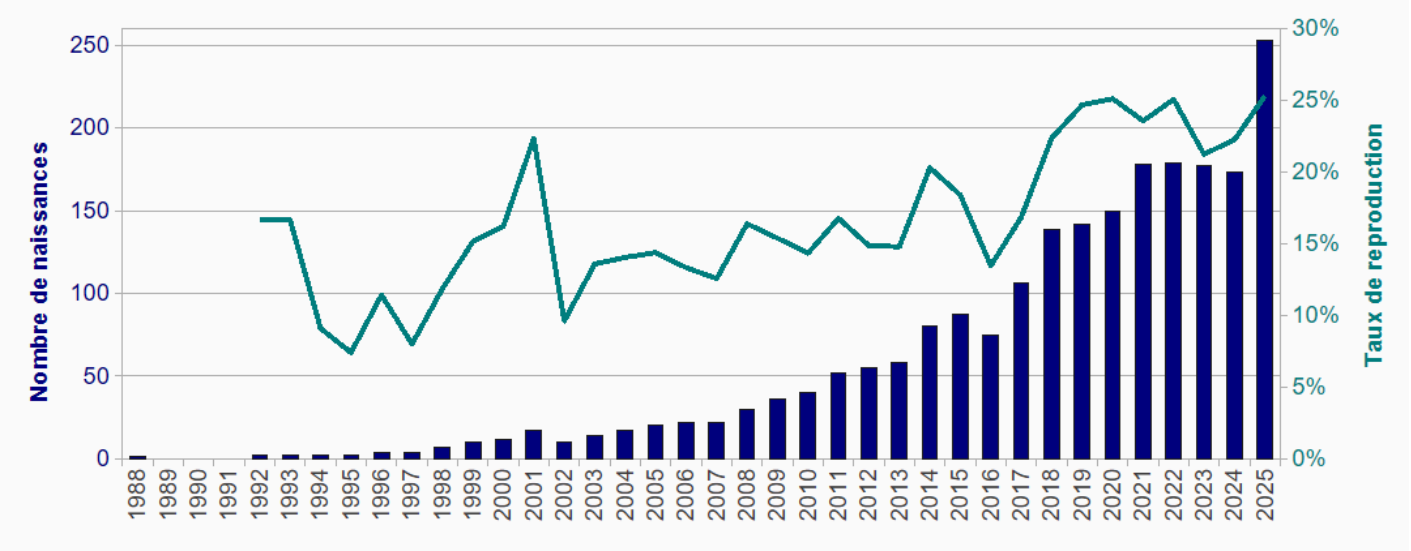


Figure 5 : *Nombre de naissances et taux de reproduction du Phoque veau-marin en baie de Somme.*

Chaque année, des prématurés sont retrouvés en début de saison de reproduction en baie de Somme. Cela peut-être dû à une cause naturelle comme une pathologie ou une malformation, à une cause abiotique comme de mauvaises conditions météorologiques affectant la physiologie des femelles gestantes, ou encore à un stress provoqué par des dérangements anthropiques successifs. En 2025, 4 cas de jeune prématuré mort ont été recensé entre le 04/05 et le 25/06. Le début des naissances régulières commença à partir du 03/06.

Une période a été particulièrement chargée, puisque de nombreuses naissances y ont eu lieu. Il s'agit de la dernière semaine de juin et de la première semaine de juillet. Cependant, comme chaque année, tous les jeunes nés en baie de Somme n'ont pas été sevrés naturellement par leur mère. On note 20 jeunes non émancipés échoués vivants (dont 16 prises en charge) et 9 jeunes non émancipés échoués morts (*cf.* partie 3.c.iv. et v.), **ce qui représente un taux de sevrage naturel de 90,1 %** (contre 84,3% en 2024 ; figure 6).

Dans la nature, tous les jeunes qui naissent ne survivent pas, il existe de la mortalité naturelle (malformations, maladies, compétition inter-spécifique), mais aussi de la mortalité induite par les activités humaines (pollutions des milieux, dérangements sur les groupes au repos à marée basse…). Les mauvaises conditions météorologiques début juillet peuvent également fortement impacter la survie des jeunes, ce qui n'a pas été le cas en 2025.

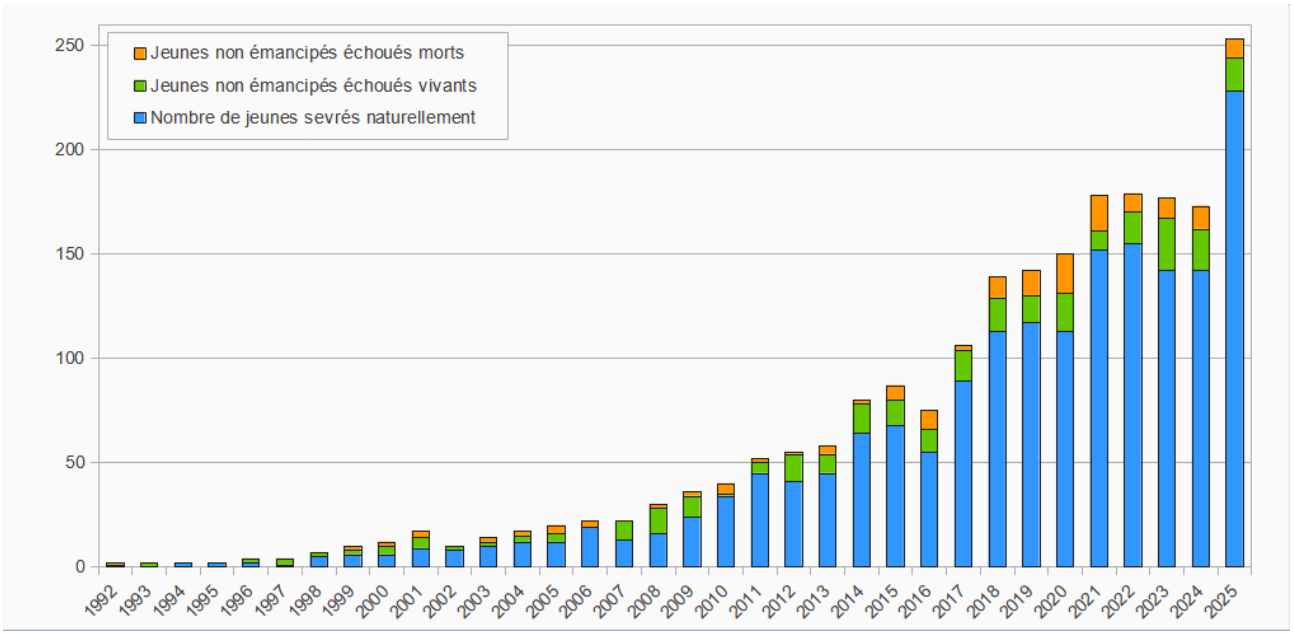


Figure 6 : *Evolution du taux de sevrage naturel chez le Phoque veau-marin en baie de Somme.*

Reproduction 2025 chez le Phoque gris

La femelle cherche une zone tranquille pour y mettre bas. Après la mise bas, elle allaite son jeune pendant 3 semaines. Recouvert d'un "lanugo", épais pelage blanc, le jeune est bien équipé pour affronter le froid. Cette épaisse fourrure n'est habituellement pas très adaptée pour la nage. La femelle laisse ainsi son jeune sur le haut de plage, hors de la zone de recouvrement de la marée. Cependant, chaque année, des comportements de mise à l'eau précoce sont observés avec des femelles qui emmènent leur jeune à l'eau au bout de quelques jours seulement.

Cette période est ainsi critique pour la survie du nouveau-né, puisque tout dérangement peut empêcher la femelle de revenir, et ainsi compromettre le bon déroulement de l'allaitement. Dès lors qu'une naissance est détectée, une surveillance hivernale est donc mise en place. Les bénévoles s'y relaient pour réaliser le suivi et sensibiliser le grand public (*cf.* partie 5.c.).

Durant cette saison hivernale 2024/2025, **5 blanchons** ont été découverts : 4 vivants et 1 retrouvé mort.

Le 1er blanchon a été découvert mort le 06/11/2024 sur la plage de Quend. Celui-ci à été découvert à proximité des restes du corps d'un adulte.

Le 2e blanchon est un jeune né le 28/11/2024 sur la plage de Saint-Quentin-en-Tourmont. Aucune observation de femelle n'a été faite à proximité. Après deux jours de surveillance / protection sans aucun signe de sa mère, l'animal à dû être pris en charge par le centre de soin de la LPA de Calais. Malgré sa prise en charge, l'animal n'a malheureusement pas survécu.

Le 3e blanchon est né le 12/12/2024, en bordure de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme, d'une femelle connue mais pas observée sur notre littoral depuis l'hiver 2021, où elle avait également donné naissance. L'élevage naturel du jeune à pris fin prématurément à la suite de nombreux dérangements de la femelle. Après plusieurs jours d'observation sans retour de la mère, et constatant l'affaiblissement du jeune, l'association CHENE l'a pris en charge. Celui- ci à pu être relâché dans son milieu naturel quelques semaines plus tard.

Le 4e blanchon est un jeune né le 20/12/2024 sur le secteur compris entre le sentier d'accès à la mer et Quend-Plage. Il s'agit de la septième naissance sur le secteur pour la femelle connue comme étant Fauvette (figure 7). Elle a été vue dès l'avant veille et la veille (le 18/12) en train de faire son repérage.

Comme chaque année, le suivi de ce couple mère-petit n'a pas été de tout repos. En effet, ce secteur, fréquenté même en hiver et surtout pendant les vacances scolaires, ne permet pas une tranquillité optimale du blanchon et de sa mère. C'est grâce à une forte mobilisation bénévole que la jeune a pu arriver jusqu'au sevrage (*cf.* partie 5.c.).

Le 5e blanchon est, lui aussi, arrivé jusqu'au sevrage. Il est né le 13/01/2025. Il s'agit de la dixième naissance connue pour la femelle nommée Vanesse (figure 7). Celui-ci à pu être bagué dans le cadre du programme d'étude sur l'implantation d'une nouvelle colonie de Phoque gris en Manche Est.



***Figure 7** : A gauche, Fauvette et son jeune à J2 le 22/12/2024 (photo de Caroline Boulant). A droite, Vanesse et son blanchon à J15 le 27/01/2025 (photo de Jean-François Caux).*

Pour la saison 2025/2026, 4 blanchons ont été découverts : 1 vivant arrivé jusqu'au sevrage, né de Vanesse ; 2 blanchons morts et 1 qui a rapidement été perdu de vue. Les détails de ces naissances seront disponibles dans le prochain bilan annuel.

3.b. Reconnaissance individuelle et animaux marqués

En 2025, le travail de longue haleine de compilation et d'archivage des données existantes a été poursuivi, tout comme la synthèse interannuelle et au long terme de ces données. Elle a été boostée par l'adaptation de l'outil de photo-identification pour tous sur OBSenMER sur les phoques et le projet EMDT. 2 sessions maritimes ont également pu être organisées pour réenmagasiner de la donnée sur le terrain.

La reconnaissance individuelle des phoques peut s'effectuer de différentes manières :

° par reconnaissance de marques artificielles comme :

- les bagues : composées d'un code alphanumérique, elles sont placées sur la palmure arrière de l'individu. Elles sont posées lors d'un séjour dans un centre de soins, ou dans le cadre d'un suivi scientifique (ex. du baguage des blanchons(*cf.* partie 4.a.i.)) ;
- les marques à l'azote liquide ou au décolorant : réalisées dans le cadre de suivis scientifiques ou de remise en milieu naturel après passage en centre de soins. Ces marques peuvent être visibles plusieurs mois pour le décolorant, et plusieurs années pour l'azote liquide ;
- l'emmêlement dans un filet : certains individus se retrouvent empêtrés dans un filet. Ne pouvant pas forcément s'en libérer, ils le gardent quelques mois, voire quelques années, avant de s'en défaire, ou non. Bien que non volontaire, c'est un indice de plus pour les reconnaître individuellement ;

° par reconnaissance de marques naturelles comme :

- les dessins du pelage : tout comme les grains de beauté chez les humains, les phoques peuvent posséder des taches sur leur pelage qui leur sont caractéristiques. Ce n'est pas toujours le cas, mais parfois, il est possible d'en dégager un dessin particulier permettant de l'identifier individuellement (figure 8) ;
- la présence de cicatrices : certains phoques, suite à des contacts sociaux, ou des blessures, d'origine naturelle ou anthropique, possèdent des cicatrices caractéristiques qui permettent leur identification (ex. œil borgne, cicatrice liée à une bagarre, trace d'un ancien filet de pêche…).



***Figure 8** : Exemple d'individus photo-identifiables grâce aux taches présentes sur leur pelage (photo de Sarah Monnet prise le 17/07/2025).*

En 2025, 2 sessions de terrain maritimes ont pu être réalisées dans un objectif de photo-identification. Ces sessions ont été permises par le projet d'Éoliennes en Mer Dieppe Le Tréport en cours (*cf.* partie 4.a.ii.)). Davantage était prévu, mais elles ont été annulées à cause de conditions météorologiques défavorables.

De plus, le travail de centralisation, de compilation et d'archivage des données existantes a été poursuivi, à partir des données recueillies par les bénévoles depuis près de 40 ans. **En 2025, la base de données a ainsi été actualisée et complétée :** 341 phoques sont à présent identifiés et archivés et 1797 ré-observations de phoques marqués, naturellement ou non, ont été comptabilisées. Il reste néanmoins à poursuivre la saisie des données antérieures et des sessions 2025. Ce travail sera poursuivi en 2026.

3.c. Échouages de Mammifères marins

Picardie Nature est membre du Réseau National Echouage (RNE) coordonné par l'Observatoire PELAGIS de La Rochelle. Plusieurs membres de l'association possèdent la « carte verte », autorisant l'intervention sur un mammifère marin échoué. Les bénévoles de Picardie Nature interviennent ainsi sur le littoral en cas de signalement d'un échouage.

Des animaux sont signalés tout au long de l'année. En 2025, 145 signalements nous sont parvenus. Ils concernent 101 Phoques veaux-marins, 20 Phoques gris, 8 phocidés non identifiés, 13 Marsouins communs, 1 Dauphins communs, 1 Lagénorhynque à bec Blanc et 1 cétacés non identifiés.

Cette année, 28 Phoques se sont échoués vivants, 16 ont pu être pris en charge. Ils ont ainsi été transférés vers l'un des 2 CSFS français voisins (CHENE ou LPA de Calais).

i. Fonctionnement et appui technique (gardes RNN, ADN, CMNF)

Picardie Nature est membre du Réseau National d'Échouages (RNE), coordonné par l'observatoire PELAGIS (anciennement CRMM) de La Rochelle. Toute intervention sur un Mammifère marin, espèce protégée, nécessite la détention d'une « carte verte », autorisation ministérielle délivrée conjointement par Pelagis et le Ministre de l'environnement (*cf* annexe 3). Picardie Nature intervient sur des échouages compris dans le secteur de la baie de Somme et de ses alentours.

Réseau National Echouages

Les gardes de la RNN et d'autres correspondants locaux d'autres structures (association ADN et CMNF), prennent également en charge à présent certains échouages sur leur secteur.

En cas de découverte d'un mammifère marin échoué, la permanence téléphonique se situe à l'Observatoire Pelagis, coordinateur national de ce réseau (joignable 7/7j au 05.46.44.99.10).

ii. Les animaux signalés échoués

En 2025, 145 signalements de mammifères marins nous sont parvenus (contre 165 en 2024). Ils portent essentiellement sur des phoques avec 101 Phoques veaux-marins, 20 Phoques gris et 8 Phocidés non identifiés. Notons également échouages de 13 Marsouins communs, 1 échouage de Dauphins communs, 1 signalement de cétacé non identifié et 1 Lagénorhynque à bec blanc.

Regarder en détails ces signalements nous permettent d'en apprendre davantage sur :
- la cause probable des échouages sur le secteur,
- leur saisonnalité,
- ou encore sur les différents cas de figures recensés et donc sur les interventions possibles, nécessaires ou non.

a) Causes probables de ces échouages

Dans de nombreux cas, la cause probable de l'échouage de ces mammifères marins ne peut être déterminée. En effet, l'état de décomposition de certains animaux ou leur degré de charognage ne permettent pas de retrouver d'indices liés à la mort de l'animal. Dans d'autres cas, l'animal peut également être mort naturellement ou suite à une pathologie, ce qui n'est pas détectable par simple examen sur le terrain. Enfin, les animaux non retrouvés et avec des descriptions floues du contexte de découverte ne nous permettent pas d'émettre d'hypothèse sur la cause de l'échouage. Cette année, ce cas de figure représentait 57 signalements.

Dans d'autres cas, en revanche, des indices laissent supposer une cause probable de mortalité (figure 9). Pour 53 cas, il n'y avait rien à signaler puisqu'il s'agissait d'individus simplement en phase de repos ne nécessitant pas de prise en charge.

Cette année encore, la cause dominante d'échouages correspond aux « Jeunes de l'année » pour 17 cas. Il s'agit de jeunes phoques veaux-marins, non émancipés, qui se sont retrouvés en détresse sur le haut de plage : soit « naturellement », liée à leur condition physique, soit « anthropologiquement » (*cf.* partie 5.b.iii.).

En 2025, nous avons également eu d'autres causes de mortalité :

- d'origine naturelle : 6 cas de jeune phoque veau-marin prématuré, 5 cas de pathologie (parasites ou maladies diverses), 3 cas de prédation par Phoque gris (1 phoque gris et 1 jeune phoque veau-marin de l'année, et 2 phoques veaux-marins subadultes) ;
- d'origine anthropique : 1 phoque signalé entravé dans un corps étranger (filets de pêche ou hameçons), 2 cas de capture accidentelle dans des engins de pêche (1 marsouin commun et 1 dauphin commun), 1 cas de blessures traumatiques liées à une collision/choc, fractures ou morsure de chien.

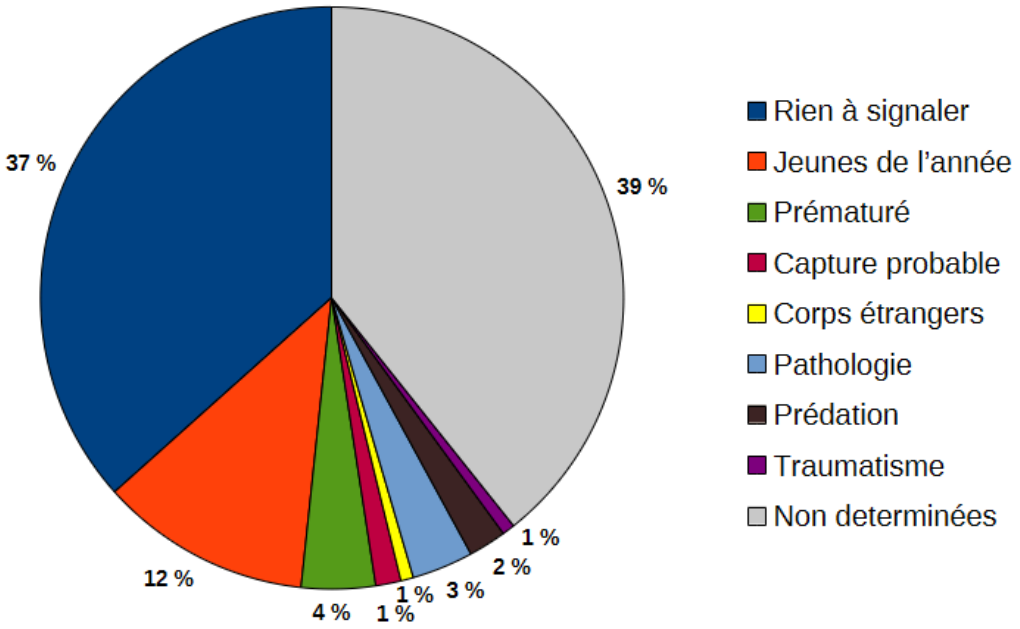


Figure 9 : *Causes probables des échouages de mammifères marins en 2025.*

b) *Saisonnalité des signalements*

Les échouages ont lieu habituellement tout au long de l'année (figure 10). Cependant, le pic des signalements se situe, comme chaque année, au cours des mois de juin et de juillet, ce qui correspond à la période de mise bas des jeunes Phoques veaux-marins. En effet, parmi les 102 signalements de cette espèce, la majorité correspond à des jeunes non sevrés (n=47), avec 38 vivants et 9 morts.

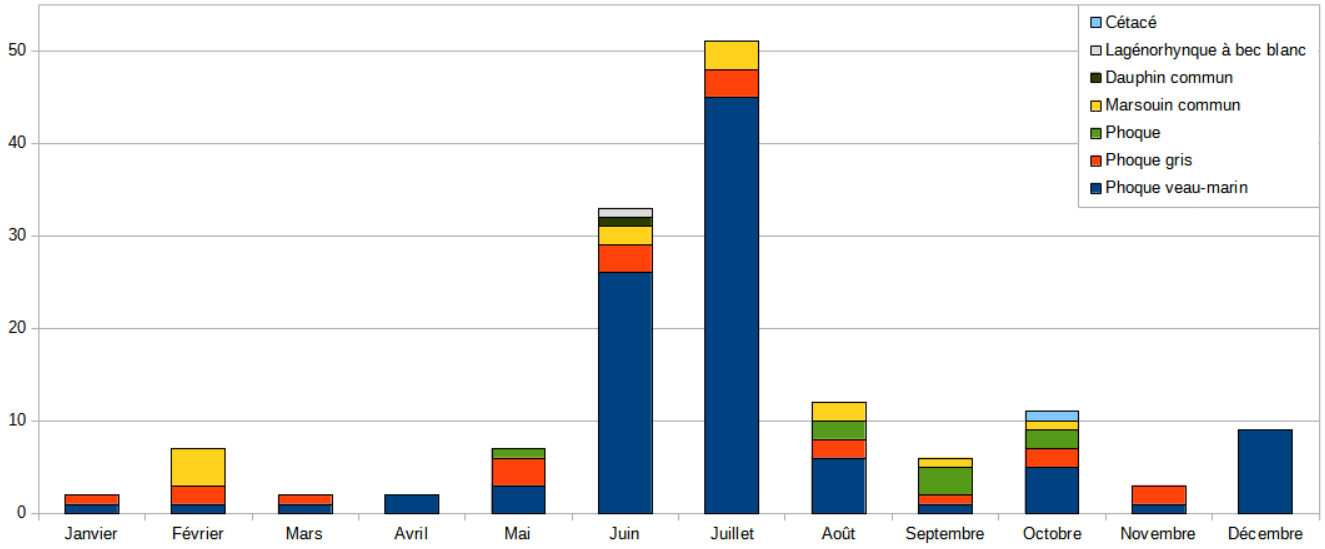


Figure 10 : *Répartition mensuelle des échouages au cours de l'année 2025.*

iii. Réponses données aux signalements

Les signalements de mammifères marins concernent des animaux qui peuvent être, soit vivants, soit morts. Dans ce dernier cas, leur état de conservation peut également être très différent d'un individu à l'autre, en fonction de la date de leur mort, du temps passé dans l'eau, des charognards, de leur date de découverte... La réponse à un signalement n'est donc pas toujours la même. En 2025, voici les différents cas de figure observés (figure 11) :

o l'animal est signalé mort :

- il est étudié par un correspondant du RNE (prise de mesures, réalisation de prélèvements (vibrisses, dents, lard...), dans le but d'études futures) puis est équarri : 21 cas ;
- il est étudié puis laissé sur place, si le site ne se prête pas au rapatriement du cadavre, si la commune ne l'a pas sorti du DPM ou s'il se trouve en Réserve Naturelle. Dans ce cas, il est identifié par rubalise ou tout autre signe distinctif, pour éviter les doubles interventions : 9 cas ;
- il est directement équarri, sans étude préalable : 4 cas ;
- il est laissé sur place, sans étude préalable. Il s'agit des cas où l'état de l'animal ne permet pas de l'étudier ou que la commune ne l'a pas sorti du DPM : 6 cas ;
- il est récupéré afin d'être nécropsié pour déterminer la cause de mortalité : 0 cas ;
- il n'a pas été retrouvé lors de la prospection car il a été repris par la marée : 5 cas ;

o l'animal est signalé vivant:

- il ne nécessite pas de prise en charge, car il est simplement en phase de repos ; et/ou d'attente du retour de sa mère, s'il s'agit d'un jeune individu : 53 cas ;
- il n'a pas été retrouvé. Dans ce cas, il s'agissait sûrement d'animaux en bonne condition, considérés à tort comme en détresse, et qui sont repartis par leurs propres moyens : 1cas ;
- il a été retrouvé et nécessitait réellement une prise en charge. Il a donc été transféré dans un centre de soins de la faune sauvage : 17 cas ;
- il a été retrouvé mais est mort rapidement (mort sur place ou durant le transfert en centre de soins, euthanasie suite à l'état de santé de l'animal) : 4 cas ;

- il a été retrouvé mais a été laissé sur place, faute de pouvoir intervenir sur la cause ou le lieu de l'échouage, ou bien si son état ne nécessitait pas forcément une prise en charge immédiate : 5 cas ;

- il a été retrouvé et a été déplacé vers un secteur plus calme, sans présence humaine : 0 cas;

o Le signalement a été transmis auprès d'une autre structure, membre du Réseau National Echouage, puisque l'échouage se trouvait sur leur secteur : 1 cas ;

o Le signalement n'a pu être vérifié, par manque de « cartes vertes » disponibles ou parce que l'information nous a été transmise trop tard : 19 cas.

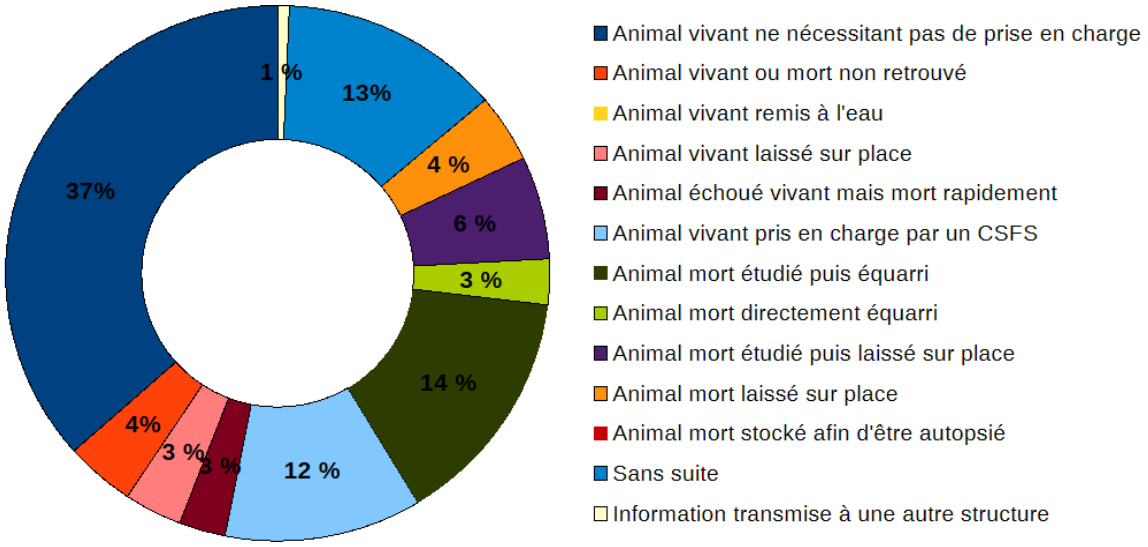


Figure 11 : *Suites données aux signalements de mammifères marins échoués en 2025.*

iv. Les signalements d'animaux échoués morts

En ce qui concerne les animaux échoués morts, nous retrouvons à la fois des Pinnipèdes (n=49) et des Cétacés (n=16).

Les individus signalés en plus grand nombre appartiennent à l'espèce du Phoque veau-marin avec 32 individus. Onze phoques gris ont également été recensés, ainsi que 6 phoques dont l'état de décomposition ne permettait pas une identification plus précise. Pour les Cétacés, 13 Marsouins communs, 1 Dauphin commun, 1 Lagénorhynque à bec blanc et 1 cétacé non identifié ont été signalés morts.

Cas d'un Lagénorhynque à bec blanc



Les cas d'échouages de Lagénorhynque à bec blanc, à l'heure actuelle, reste très rare avec moins de 5 signalement sur le littoral picard depuis les années 70. Animal plus fréquent en mer du Nord que dans la Manche, les échouages y sont donc également moins fréquents. Malheureusement, la carcasse ayant été trouvée dans un état de putréfaction déjà bien avancée, l'examen réalisé par un membre du Réseau National Echouage n'a pas permis de déterminer la cause de mortalité (figure 12). Cependant, son squelette a pu être récupéré par le MNHN pour entrer dans la collection nationale.

***Figure 12** : Lagénorhynque à bec blanc retrouvée échouée mort en baie d'Authie le 31 mai 2025 (T. Rigaux).*

v. Les signalements d'animaux échoués vivants

De façon générale, seuls des pinnipèdes sont habituellement signalés vivants sur le littoral (n=80 en 2025). Il s'agissait essentiellement de Phoques veaux-marins, avec 70 individus, de 9 Phoques gris, et de phoques non identifiés.

Cependant, un phoque signalé comme échoué, ne l'est pas forcément. En effet, dans certains cas, il s'agit uniquement d'un animal en phase de repos ou d'attente du retour de sa mère. Ils sont néanmoins signalés comme échoués par le grand public par manque de connaissance de la biologie de ces espèces. Ainsi, sur les 80 phoques vivants signalés comme échoués, 53 étaient dans cette situation, soit plus de 66% (52% en 2024).

Certains signalements d'échouage ont attiré notre attention en 2025 par la complexité du cas, ou encore par leur forte fréquence sur une courte période.

Causes anthropiques

Trois exemples de causes d'échouage anthropiques peuvent être cités en 2023 : les captures accidentelles dans des engins de pêche (n=2), les chocs traumatiques (n=1), et l'impact des corps étrangers (n=1), qui conduisent bien souvent à la mort de l'animal.

Ce dernier cas a conduit à la prise en charge d'un phoque veau-marin sevré de quelques mois empêtré dans un filet le 09/12/2025. Grâce à une collaboration avec la RNN, cet animal a pu être pris en charge et conduit à la LPA de Calais où le filet a pu être retiré. Il gardera tout de même les cicatrices de cette mésaventure à vie (figure 13).



Figure 13 : *Phoque veau-marin enchevêtré dans un filet et pris en charge le 09/12/2025 en RNN Baie de Somme (à gauche : découverte sur la plage. A droite : retrait du filet, Photo RNN Baie de Somme).*

Cas des jeunes Phoques veaux-marins échoués vivants

Parmi les 70 Phoques veaux-marins signalés échoués vivants, 38 étaient des jeunes non émancipés (c'est-à-dire pas encore sevrés, et qui avaient encore besoin d'être allaités par leurs mères), 5 jeunes émancipés, 13 sub-adultes (individus non matures sexuellement), 10 adultes et 4 individus dont l'âge ne nous a pas été transmis.

Dans les 38 signalements de jeunes phoques veaux-marins non émancipés, 17 individus ne présentaient aucun signe de détresse lors de la vérification de leur état par un membre du RNE. Un simple périmètre de protection a donc été mis en place afin de leur permettre de terminer tranquillement leur phase de repos, et de sensibiliser et d'informer le grand public. En plus de ceux-là, 3 sont morts rapidement, sur place ou durant leur transport, 0 a été déplacé dans une zone plus tranquille et 5 ont dû être laissés sur place par manque de place en centre de soins et de choix à faire en période de rush (jusqu'à 4 signalements par jour pendant le pic de la saison).

Les 13 individus restants, dont 1 situé à Berck-sur-mer, nécessitaient une prise en charge et ont été transportés vers un centre de soins : 6 à la LPA de Calais (Tiplouf avec la bague n°1129, Aquali n°1130, Lamantine n°1131, Rattata n°1132, Mew n°1133, et Evoli n°1134) et 7 au CHENE (Salamèche non bagué car mort en soin, Gobou n°336, Lippoutou n°337, Fouinette n°338, Paras n°340, Coxy n°341, et Draco n°342). Un tableau récapitulatif des signalements des jeunes phoques veaux-marins se trouve en annexe 4.

i. Localisation des signalements

En 2025, l'ensemble des signalements reçus s'est réparti sur un secteur compris entre Le Berck-sur-mer(62) et Ault, avec une majeure partie entre la baie d'Authie et Cayeux-sur-mer (figure 14).

Les signalements de phoques simplement posés se concentrent en baie de Somme, et particulièrement au niveau du Hourdel, de la RNN et du Crotoy. Il s'agit essentiellement de jeunes de l'année. Leur localisation n'est pas anormale puisque les individus se trouvent à proximité des reposoirs, et donc de la colonie de phoques. Ces signalements se situent également sur des zones fortement fréquentées par du grand public non averti, favorisant ainsi l'observation et le recensement de ces individus comme étant échoués.

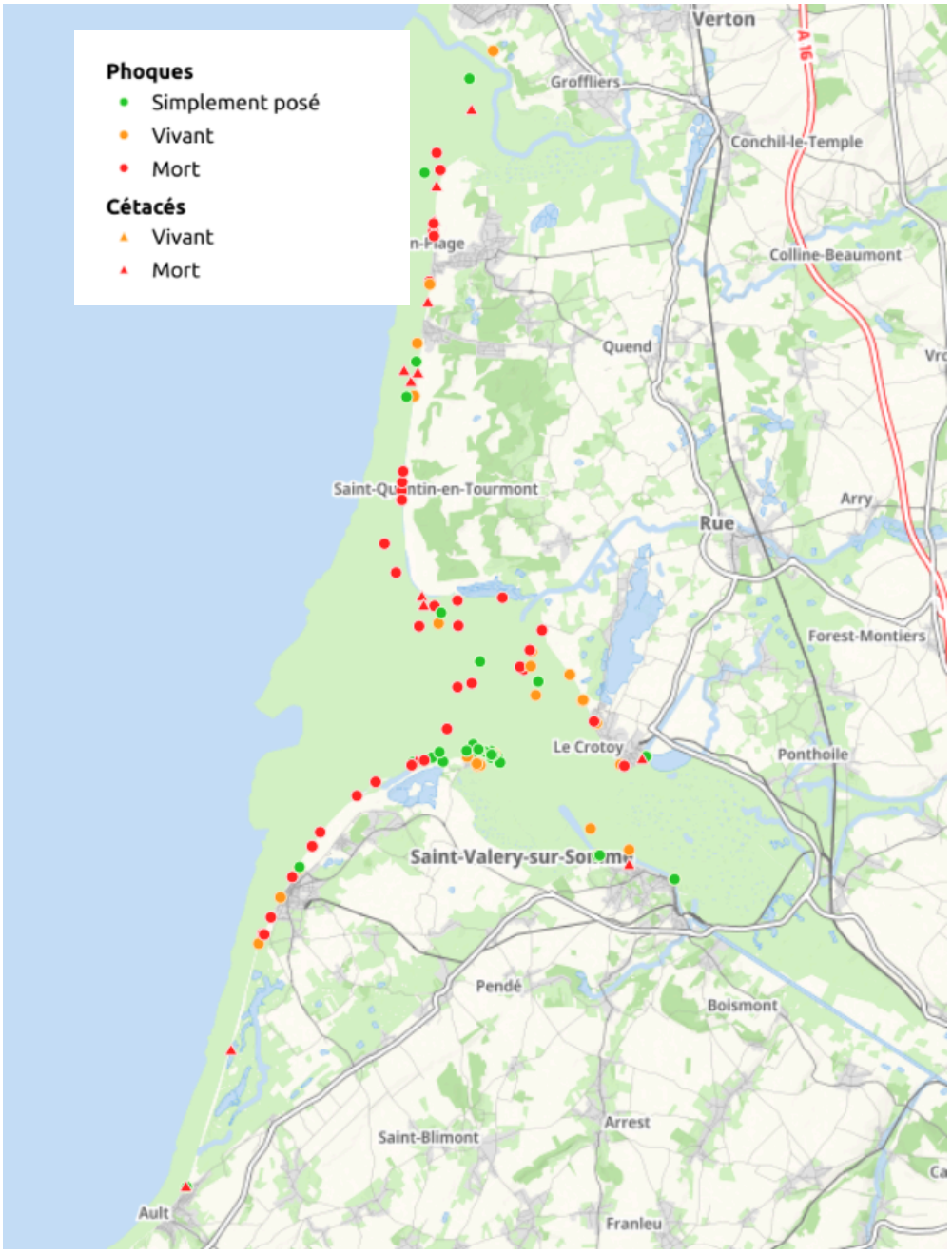


Figure 14 : *Localisation des signalements de mammifères marins échoués reçus en 2025 (oursin.clicnat.fr).*

4. Contribuer à la connaissance des phoques

Dans la mesure du possible, Picardie Nature essaie de valoriser au maximum les données collectées sur le terrain par les bénévoles, que ce soit via des moyens de communication internes (article sur le site internet ou dans la revue naturaliste picarde) ou externes.

Picardie Nature mène également des études spécifiques ou participe à des études menées par d'autres structures régionales, nationales, voire internationales.

Les salariées du programme et/ou les bénévoles réguliers participent dans la mesure du possible aux différentes réunions et rencontres liées aux Mammifères marins.

Pour finir, Picardie Nature répond aux sollicitations des partenaires et des politiques publiques en ce qui concerne l'échange et le partage d'informations naturalistes.

4.a. Les études menées en interne ou avec des partenaires

i. Etudes liées à la reproduction du Phoque gris

Depuis l'apparition de nouvelles femelles parturientes en baie de Somme (cf. partie 3.a.iv), de nombreuses interrogations sont soulevées sur les liens de parenté des individus, et aux possibles lignées maternelles présentes sur le secteur.

Pour répondre à cette réflexion, **une étude génétique est en cours** avec Jean-Luc Jung du MNHN et de la station marine de Dinard. Étant un procédé long, les analyses de l'ADN mitochondrial et nucléaire ont débuté en 2021 et se poursuivent.

D'autres lignées seront peut-être identifiées à l'avenir puisque cette étude se continue avec l'analyse des échantillons à venir, mais également des échantillons qui ont pu être prélevés par le passé en baie de Somme.

Cependant, une analyse génétique reste un procédé long et coûteux. Le matériel biologique nécessaire est également difficile à obtenir (chance de découverte, possibilité d'échantillonnage, qualité du prélèvement, possibilité de stockage et de transfert…).

Une étude complémentaire est ainsi mise en place depuis 2019 après **demande de dérogation pour la capture de spécimens d'espèces animales protégées** : le baguage. Avec un dérangement minimal sur l'individu, ce marquage pérenne permet ainsi d'identifier l'animal sur le long terme, de déterminer la fidélité au site de reproduction, le lien de parenté entre individus, la transmission de comportement et d'apprentissage liés au milieu de vie…

Durant l'hiver 2024/2025, un blanchon a pu être bagué : celui de Vanesse, un jeune mâle bagué 470 sur la palmure arrière gauche (figure 15).



Figure 15 : *Blanchon de Vanesse bagué le 29/01/2025 gauche avec la bague n° 470 (photos Antoine Griboval et Mélanie Outurquin).*

ii. Synthèse sur l'utilisation des mollières par les couples mère-petit et les gestantes de Phoque veau-marin

Les zones de repos des phoques en baie de Somme se trouvent principalement sur les bancs de sable situés au cœur de l'estuaire. Le Phoque veau-marin va préférer les bancs de sable du cœur de baie, plus longtemps découverts par la marée et plus éloignés du front de mer et de la houle. Le Phoque gris, par contre, ne va pas hésiter à se placer sur les reposoirs proches du front de mer, et plus éloignés des activités humaines terrestres.



Certains bancs sont également utilisés préférentiellement en fonction de la saison et du cycle biologique des espèces, notamment en période de reproduction pour le Phoque veau-marin. La majorité d'entre eux est utilisée à marée basse. Cependant, certains reposoirs en périphérie de la baie ou d'une altitude suffisante peuvent être utilisés à marée haute en fonction des coefficients.

Selon ces deux derniers facteurs (période de reproduction et coefficients), certains secteurs de la baie peuvent également devenir des zones de repos importantes, nécessaires au bon déroulement du cycle biologique des espèces. Pour le cas de la baie de Somme, ces zones sont les bordures des prés salés, ou mollières en picard, utilisées par les phoques veaux-marins, notamment par les femelles et les nouveau-nés en période de reproduction.

Ainsi, une synthèse de ces observations a été réalisée en 2025 afin de centraliser les observations réalisées, ces dernières années, pour documenter cette utilisation des mollières par les phoques veaux-marins, et les interactions possibles avec les activités humaines. Cette synthèse est en libre téléchargement sur le site internet de l'association : http://l.picnat.fr/tha .

iii. Projet Eoliennes en Mer Dieppe Le Tréport

Dans le cadre du projet de construction du parc éolien sur le secteur Dieppe - Le Tréport, la réalisation d'un suivi avant, pendant et après travaux est nécessaire et demandée par la réglementation. Il permettra de réaliser un état des lieux des populations des différentes espèces présentes et des biotopes afin de déterminer si les travaux auront un impact sur ces éléments.

Le Centre d'Etudes Biologiques de Chizé (CEBC) a déposé un projet de suivis co-rédigé avec les associations locales, partenaires techniques du suivi : le Groupement de Défense de l'Environnement de l'Arrondissement de Montreuil-sur-mer et du Pas-de-Calais (GDEAM-62), l'Association Découverte nature (ADN) et Picardie Nature.

Plusieurs actions se sont déroulées en 2025, deuxième année de construction du parc : recensements des colonies en baies de Canche, Authie et Somme ; suivis par photo-identification ; étude du régime alimentaire et du niveau de stress des deux espèces via le ramassage de fèces.

Ainsi, 3 sorties maritimes ont pu être organisées, en fonction des fenêtres météorologiques couplées aux heures de marée, afin de réaliser de nouvelles prises de photographies sur les différents reposoirs. Les recensements concertés sur les 3 estuaires picards ont également eu lieu tout au long de l'année, grâce à des comptages aériens réalisés par Picardie Nature, en concertation avec ADN et le GDEAM-62. Pour finir, le ramassage de fèces a continué en fonction des opportunités de terrain (accessibilité des reposoirs, abandon naturel des reposoirs ou par dérangements…).

iv. Simulation des interactions entre activités humaines et population de phoques

Dans le cadre du projet européen MARHA, une équipe coordonnée par Harold LEVREL, professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle, chercheur au Centre d'Écologie et des Sciences de la Conservation (CESCO), et chercheur associé au Centre International de Recherche sur l'Environnement et le Développement (CIRED), travaille sur une simulation des interactions entre activités humaines, dynamiques des habitats et dynamiques de population des phoques sur le territoire. L'objectif de ce projet est d'évaluer les impacts de la fréquentation en nous intéressant aux comportements adaptatifs des phoques tout autant que des touristes. Un travail sur les impacts économiques des évolutions en cours pour le territoire a également été réfléchi.

Picardie Nature, tout comme le Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale, a été sollicité pour apporter son expertise et ses connaissances sur les espèces et le territoire pour venir alimenter ce projet. Commencé en 2024, il s'est poursuivi en 2025 avec des échanges avec les équipes et des rencontres avec les étudiants. Une publication sur ce sujet devrait avoir lieu dans les années à venir.

v. Synthèse des connaissances aux échelles régionales, nationales et européennes

Comme chaque année, l'association a également été sollicitée pour transmettre les données concernant les effectifs de phoques dénombrés par le réseau Mammifères marins. Ces données annuelles sont compilées à l'échelle nationale et sont utilisées par l'Office Français pour la Biodiversité (OFB), l'Observatoire PELAGIS et le Centre d'Etudes Biologiques de Chizé (CEBC, CNRS / La Rochelle Université) afin de renseigner :

- Les indicateurs du Working Group on Marine Mammal Ecology (WGMME) de l'International Council for the Exploration of the Sea, (ICES), transmis annuellement par chaque pays de l'Atlantique Nord.

- Les indicateurs M3 et M5 concernant les populations de phocidés pour la convention OSPAR (M3 : grey and harbour seal distribution and abundance ; M5 : grey seal pup production).

- Les indicateurs de certains descripteurs de la Directive Cadre Stratégie sur le Milieu Marin (DCSMM) : ° Le D1 : Diversité biologique : 1.1 Répartition des espèces (aire de répartition), 1.2 : Taille des populations (abondance) ; 1.3 État des populations (caractéristiques démographiques des populations), ° Le D4 : Réseau trophique : 4.1 Productivité ; et 4.3 Abondance, répartition des groupes trophiques.

- L'état de conservation du phoque veau marin et du phoque gris, qui est également évalué dans le cadre de la Directive Habitats Faune Flore de l'Union européenne (Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages).

- Les indicateurs de l'Observatoire National de la Biodiversité.

- Le SINP (Système d'information Nature et Paysage).

- Les indicateurs RAMSAR.

- Les observatoires régionaux (l'observatoire de la biodiversité des Hauts-de-France, l'agence normande de la biodiversité et du développement durable, l'agence bretonne de la biodiversité).

4.b. Participation au Réseau National Phoques

Sous l'impulsion de Sophie Poncet de l'OFB (Office Français pour la Biodiversité) et de Cécile Vincent du CEBC, **le Réseau National Phoques s'est reformé en 2019.** Il a pour objectif de réunir tous les acteurs étudiant les phoques en France (sur l'ensemble des façades Manche-Mer du Nord et Bretagne, ainsi que Saint-Pierre et Miquelon).

En 2025, aucune rencontre du réseau n'a pu être organisée. Cependant, la compilation des données nationales a tout de même été pérennisée.

La reformation de ce réseau a aussi été marquée par la mise en place d'une note de synthèse annuelle à l'échelle de la métropole. La note sur le recensement des colonies et reposoirs de phoques en France en 2022 et 2023 est ainsi parue en 2024 (figure 16). Elle est, comme les précédentes, disponible sur le site internet milieumarinfrance.fr, en version française et anglaise. La prochaine synthèse devrait être rédigée dans les années à venir.



Figure 16 : *Note de synthèse rédigée par le Réseau National Phoques.*

4.c. Participation aux réunions et séminaires

i. Séminaire RNE

Comme chaque année, depuis l'intégration de Picardie Nature au sein du Réseau National Echouage, l'association a participé à son séminaire annuel.

Il s'agissait cette année de la XXVII[e] édition du séminaire du Réseau National Echouages. Il s'est déroulé à La Rochelle les 14 et 15/11/2025, et a permis d'accueillir 140 participants venus de toute la France.

Cet événement est l'occasion chaque année de se tenir informé des dernières études et actualités concernant les mammifères marins à l'échelle nationale et internationale. De nombreux contacts avec les structures et experts nationaux y sont également possibles.

Toutes les informations sur ce séminaire sont disponibles sur le site internet de l'Observatoire Pelagis : https://www.observatoire-pelagis.cnrs.fr/echouages/seminaires-rne/.

ii. Participation aux réunions partenariales et instances de gestion

Chaque année, plusieurs réunions sont organisées avec les partenaires pour échanger sur les sujets en cours et réfléchir ensemble aux sujets à venir. En 2024, plusieurs d'entre elles se sont tenues et ont abouti à la mise en place de la charte loi Warsmann (signature des prestataires en mai 2025) et au projet d'accréditation des guides en baie de Somme (entrée en vigueur le 01 juillet 2025).

L'association participe également annuellement au comité consultatif de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme. Ce temps d'échange est l'occasion de présenter les actions entreprises et les résultats obtenus au cours de l'année, et de faire un bilan des observations réalisées. Pour l'année 2025, il s'est tenu le 28/02/2025 et Picardie Nature a pu y présenter les actions relatives aux phoques figurant dans le plan de gestion de la RNN.

5. Protection des phoques en baie de Somme

La protection des phoques en baie de Somme reste un gros volet d'action du programme. En effet, la baie est de plus en plus fréquentée par le grand public, qui n'est pas forcément informé, ni sensibilisé sur les mammifères marins et sur la fragilité de leur habitat et de leur mode de vie. Le risque de dérangement est donc bien présent.

Les bénévoles présents sur le terrain interviennent donc pour protéger les reposoirs sensibles et les phoques isolés. S'ils ne peuvent pas intervenir directement lors d'un dérangement, ils notent la source de celui-ci, afin de pouvoir sensibiliser, par la suite, l'activité concernée et trouver un moyen de concilier activités humaines et présence des phoques en baie de Somme.

5.a. Interventions en cas de dérangements

Les phoques se reposent sur les bancs de sable émergés à marée basse. Ils s'y installent dès leur apparition au début de la marée descendante et y restent jusqu'à leur recouvrement par le flot. Ce repos leur permet de reprendre de l'énergie et d'entretenir une couche de graisse sous-cutanée. En été, ils profitent également du soleil pour synthétiser de la vitamine D, profitable à la mue. Les bancs de sable sont aussi les lieux de mise bas et d'allaitement.

Les activités humaines peuvent engendrer une modification de ce comportement naturel : c'est ce que l'on appelle une « perturbation ». Le comportement des phoques diffère en fonction de la distance d'approche, de l'heure de la marée, du comportement du pratiquant, du type de pratique… Ces différents comportements sont classés grâce à un code, comprenant 6 échelons :

- code 0 : aucune réaction des phoques. Il ne s'agit pas d'une «perturbation» en tant que telle, mais correspond à l'approche de personnes ne provoquant pas de « dérangement » ;
- code 1 : Les phoques lèvent la tête quelques instants, sans bouger ;
- code 2 : Les phoques observent intensément l'élément perturbateur ; ils sont sur le qui-vive ;
- code 3 : Les phoques se déplacent sur le reposoir. Deux cas : il s'approche de l'eau ou il s'éloigne de la source de dérangement tout en restant sur le reposoir, mais sans se rapprocher de l'eau) ;
- code 4 : Les phoques partent à l'eau, mais remontent après le départ de l'élément perturbateur ;
- code 5 : Les phoques partent à l'eau et abandonnent le reposoir (ils peuvent remonter ailleurs, ou pas) ;
- code 6 : Les phoques ne peuvent pas utiliser un reposoir habituel car un élément y stationne.

Tous les codes, compris entre 1 et 6 correspondent à un « dérangement ». Les codes 4, 5 et 6, quant à eux, représentent un dérangement important, entraînant la fuite des phoques, qui prennent peur, et qui vont se réfugier à l'eau. C'est ce que l'on appelle une « mise à l'eau ».

Afin d'éviter les dérangements, les bénévoles présents sur le terrain vont ainsi à la rencontre des personnes susceptibles de provoquer un dérangement, mais aussi suite à un dérangement, afin de les sensibiliser : c'est ce que l'on appelle une "intervention".

i. Recensement opportuniste des dérangements et des mises à l'eau

Lors de chaque session de terrain, les bénévoles recensent les dérangements observés de façon **opportuniste**, et interviennent lorsque cela est possible. Ainsi, sur les 556 séances de terrain réalisées en 2025 qui permettent de les recenser (264 comptages, 147 sessions de points d'observation et 145 périmètres de protection), **1761 perturbations ont été dénombrées** (tableau 1).

Tableau 1 : Nombre de perturbations recensées en baie de Somme en 2025, en fonction de leur code (SE = Surveillance Estivale).

Code	Avant SE	Pendant SE	Après SE	Total
0	8	119	0	115
1	1	84	0	85
2	39	589	1	629
3	5	279	4	288
4	0	0	0	0
5	22	505	0	527
6	3	114	0	117
Total	78	1690	5	1761
Nombre de Dérangements	70	1571	5	1646
% sur total	0%	93%	0%	93%
Nombre de Mises à l'eau	25	619	0	644
% sur nbr de dérangements	0%	39%	0%	39%

Sur ces 1761 perturbations, 115 correspondent au code 0. En général, il s'agit de personnes qui étaient en train de s'approcher d'un reposoir, qui ont été arrêtées à temps et sensibilisées sur la biologie des phoques. Cela correspond donc à autant de dérangements évités.

La présence bénévole sur le terrain en période estivale est beaucoup plus importante, afin d'empêcher un maximum de dérangements pouvant impacter le succès reproducteur des Phoques veaux-marins (*cf.* partie 3.a.iv.). De même, la fréquentation de la baie de Somme est largement plus importante durant les 3 mois estivaux (juin, juillet et août) que sur le reste de l'année. La pression d'observation en est donc augmentée, tout comme la probabilité de détecter un dérangement.

Ainsi, **c'est durant la période estivale que la plus grande partie des perturbations a été relevée** (en dehors du protocole de recensement du dérangement) (tableau 1). Parmi elles, 1571 ont réellement engendré un dérangement, dont 619 ont provoqué une mise à l'eau. Au total, durant la période estivale, **93% des perturbations ont eu un fort impact sur la colonie**, et donc potentiellement sur le bon déroulement de la reproduction.

Au total, en 2025, 1646 dérangements ont eu lieu, et 644 d'entre eux ont conduit à une mise à l'eau. Ces chiffres sont toujours en hausse par rapport aux années précédentes.

ii. Activités génératrices de dérangements

En ce qui concerne les activités génératrices de dérangements, et de mises à l'eau, elles sont surtout d'origine maritime et terrestre (*cf.* annexe 5). Du côté maritime, il s'agit essentiellement des kayaks (n= 156), que ce soit des individuels ou des sorties guidées, des pirogues (n=150) et des sorties bateau seal-watching (n=56). Pour les activités terrestres, il s'agit principalement des promeneurs, avec 120 mises à l'eau provoquées, puis des chasseurs (n=22) et des cavaliers (n=15).

Pour les dérangements générés par des promeneurs, parmi les 120 mises à l'eau provoquées, 57 l'ont en fait été causées par des **chiens** (figure 19) et 5 pour la prise de **photographies** par des personnes peu respectueuses des gestes de bonne pratique.

Plus que le nombre de dérangements, c'est la répétition de ceux-ci au cours d'une même marée qui engendre une grande inquiétude. En effet, les journées où les dérangements se succèdent en quelques minutes sur le même reposoir ne sont pas rares. **Ces dérangements successifs peuvent engendrer la mise à l'eau et la dispersion de nombreux jeunes non sevrés** qui se retrouvent alors seuls en haut de plage sur tout le pourtour de la baie (Saint-Valery-sur-Somme, Le Crotoy, Le Hourdel…). De même, **certains reposoirs peuvent être abandonnés** par les phoques au cœur de la saison, lorsque l'affluence touristique est la plus forte.

En plus de ces activités "habituelles" en baie, **de plus en plus de nouvelles activités sont observées** en baie et sur l'ensemble du littoral. Nous pouvons citer par exemple l'essor du drone de loisir qui, en plus d'être interdit sur des zones fréquentées et dans les réserves nationales, provoquent de gros dérangements sur les phoques et les oiseaux.

iii. Localisation des dérangements

Dérangements comme interventions ont eu lieu majoritairement en bordure du chenal de la Somme et de la pointe du Hourdel (tableau 2). En effet, c'est dans cette zone que se trouve le plus grand nombre de reposoirs appréciés des phoques, mais également la plus grande affluence touristique du fait de son accès facile.

Ainsi, l'ensemble des reposoirs « R5 » ont été particulièrement touchés par ces dérangements à répétition, notamment en pleine période de reproduction, alors qu'ils accueillaient un grand nombre de couples mère-petit.

De même, le reposoir **« R2 »** a été d'autant plus impacté que le chenal qui le sépare de la pointe du Hourdel est devenu traversable à pied à marée basse. en fonction du coefficient.

Sur un autre moment de la marée, c'est le reposoir et **« R6 »** qui a été touché, en tant que reposoir de marée haute, alors que les femelles et les jeunes y trouvaient refuge pour essayer de trouver davantage de repos.

Tableau 2 : *Lieux de mises à l'eau et d'interventions en 2025*
(les lignes surlignées en bleu correspondent aux reposoirs se trouvant dans le périmètre de la RNN).

	Sur toute l'année		Uniquement durant la SE	
Reposoirs	**Mises à l'eau**	**Interventions**	**Mises à l'eau**	**Interventions**
R1	3	0	3	0
R2	100	3	95	2
R3	13	0	13	0
R4	63	0	63	0
R5 Mol	148	0	146	0
R5 Pal	29	0	27	0
R5 Pointe	111	7	109	7
R5 Centre	15	0	14	0
R5 Crotoy	0	0	0	0
R5 Nord	75	1	70	1
R6	43	90	40	87
R7	13	0	12	0
R8	17	0	16	0
FM	8	0	8	0
Mollières Hourdel	0	0	0	0
Mollières fond baie	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Total	**638**	**101**	**616**	**97**

iv. Protocole de recensement standardisé Hauts-de-France

Ces dérangements à répétition qui se produisent depuis plusieurs années ont engendré des échanges et des réflexions avec les gestionnaires locaux, tels que la RNN Baie de Somme et le PNM des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale.

Le protocole de recensement des dérangements existe depuis de nombreuses années en baie de Somme et sur les autres estuaires picards. Un premier travail d'homogénéisation avait été mené il y a plusieurs années avec les partenaires de ces secteurs, afin de communiquer sur le même type de code dérangements. Il restait cependant un biais en termes de fréquence de mise en place, puisque le recensement se faisait pour l'instant essentiellement en période estivale en baie de Somme.

En 2023, ce protocole a pu être stabilisé grâce à un travail conjoint du PNM et de Picardie Nature. Ce protocole a pu être pérennisé en 2024 et 2025, grâce à la continuité du partenariat entre les deux structures.

Ce protocole a ainsi pu être réalisé pour la première en 2025, sur l'ensemble de l'année. La base de données a également pu être nettoyée et harmonisée dans le but de commencer les analyses statistiques dès le début d'année 2026. Cette pérennisation et ses analyses de données sont permises par le LIFE Espèces Marines Mobiles.

5.b. Surveillance Estivale

En période de reproduction des Phoques veaux-marins, une "Surveillance Estivale" est mise en place chaque année depuis 1990. En 2025, elle s'est déroulée du lundi 26 mai au lundi 18 août et a permis d'accueillir 72 bénévoles estivaux.

Cette année, la « Surveillance estivale » a pu être coordonnée par 1 animateur salarié et 1 chargé d'étude.

Lors de la Surveillance estivale, les participants ont réalisé 264 sessions de terrain dans un but de suivi scientifique, 147 points d'observation et 145 missions de protection. Ils ont également permis de sensibiliser près de 44 743 personnes, venues à leur rencontre pour observer les phoques et/ou obtenir des renseignements.

La protection des reposoirs et la sensibilisation du grand public restent les actions dominantes de la « surveillance estivale » .

i. Principe

La période estivale correspond à la période des naissances et de mue chez le Phoque veau-marin, mais également à la période d'affluence touristique. Les risques de dérangements peuvent donc être nombreux. Or, ils sont connus comme facteurs pouvant impacter physiologiquement ces mammifères marins.

En effet, dès lors qu'une activité humaine s'approche d'un groupe de phoques qui se repose hors de l'eau à marée basse, les animaux prennent peur et peuvent se mettre à l'eau. Ce comportement peut être problématique à divers niveaux :

- leur temps de repos s'en trouve perturbé ;
- le temps d'allaitement des jeunes s'en trouve diminué ;
- dans le mouvement de panique, les couples mère-petit peuvent se perdre de vue, et le jeune non émancipé, alors séparé de sa mère, se laisse dériver jusqu'à l'échouage. Ils peuvent se retrouver, mais malheureusement pas toujours. De plus, certains comportements humains inadaptés peuvent empêcher ces retrouvailles et diminuer fortement les chances de survie du jeune.

La mise en place des actions de protection nécessite donc un investissement accru. C'est pourquoi, une « surveillance estivale » est habituellement mise en place annuellement par l'association depuis 1990. Dans le cadre de cette action, Picardie Nature accueille des bénévoles estivaux pour prêter main-forte aux bénévoles réguliers durant cette période. Ils sont présents quotidiennement en baie pour réaliser un suivi de la population, pour protéger les reposoirs, zones de quiétude vitales à la biologie de l'espèce (mises bas, allaitement et mue), et pour sensibiliser et informer le grand public sur la biologie de l'espèce et son environnement.

La « surveillance estivale » correspond donc à un réel concentré du programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme, puisqu'elle permet la mise en place de l'ensemble des actions réalisées annuellement, mais de façon amplifiée sur les mois estivaux (juin, juillet, voire août).

Lors de leur présence sur le terrain, les membres de Picardie Nature participant à la « surveillance estivale » sont alors reconnaissables à leur gilet bleu « étude et protection des phoques ». Régulièrement, des personnes viennent à la rencontre des « gilets bleus » pour profiter de leur longue-vue et observer les phoques sans les perturber. Ils peuvent ainsi également s'informer sur ces mammifères marins et leur habitat, la baie de Somme.

ii. Organisation

En Février, a lieu la diffusion de l'appel à candidature permettant de mobiliser un maximum de nouveaux bénévoles. Pour ce faire, plusieurs moyens de communication sont utilisés : site internet de l'association, réseaux sociaux, médias, mail aux différents réseaux (interne, scolaire, universitaire...), mail aux associations naturalistes et structures partenaires, et plateformes internet de diffusion des offres d'emploi, de stages, et de bénévolat.

Après la date de fin de candidature, la sélection des dossiers a été réalisée. Les candidats ont ensuite été contactés pour les tenir informés et pour leur demander de valider leur participation et de remplir leur dossier. Au cours du mois de mai, la « surveillance estivale » est organisée et planifiée en fonction des dates d'arrivée et de départ des candidats retenus. Dans le même temps, le matériel nécessaire est commandé et préparé.

En 2025, ce sont 72 bénévoles estivaux venus de toute la France (annexe 6), présents au minimum 15 jours consécutifs, qui se sont relayés sur le terrain durant tout l'été. Ils ont été aidés par 4 bénévoles réguliers (HUE Louis, RENAUDIN Laurence, MULLER Florence et MERLY Dominique).

Une coordinatrice salariée, COUTARD Juliane, a également pu être embauchée sur la période estivale pour prêter main forte à l'équipe bénévole. De même, les 2 salariées référentes, également détentrices de la "carte verte" se sont mobilisées sur cette action pour pouvoir prêter main-forte à l'équipe.

L'ensemble des personnes se sont relayées pour assurer une présence sur le terrain pendant 85 jours, du début de l'opération, le lundi 26 mai, à sa fin, le lundi 18 août 2025 (tableau 3).

Tableau 3 : *Répartition temporelle des différentes personnes ayant participé à la surveillance estivale 2025.*

Semaines	Du 26/05 au 02/06	Du 02/06 au 09/06	Du 09/06 au 16/06	Du 16/06 au 23/06	Du 23/06 au 30/06	Du 30/06 au 07/07	Du 07/07 au 14/07	Du 14/07 au 21/07	Du 21/07 au 28/07	Du 28/07 au 04/08	Du 04/08 au 11/08	Du 11/08 au 18/08
Bénévoles	7	12	13	12	13	12	14	12	12	12	12	7
Salariés	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2

A leur arrivée, ils sont formés sur la biologie des deux espèces de phoques présentes en baie de Somme, et sur les spécificités et la fragilité de leur environnement. Cette formation est donnée par Chloé DRUAUX. Après quelques jours en binôme avec un bénévole arrivé plus tôt en saison, ils pourront ainsi devenir à leur tour ambassadeurs de ces espèces et mener les différentes actions du programme d'étude et de protection des phoques en baie de Somme.

iii. Les différents volets d'actions

Comme décrit plus en amont, cette opération appelée « surveillance estivale », est donc un réel concentré du programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme. Elle permet la mise en place de l'ensemble des actions réalisées annuellement, mais de façon accrue.

Par leur présence quotidienne sur le terrain, les bénévoles mobilisées réalisent ainsi normalement les 3 volets du programme :

- le volet étude, avec le suivi de la population et des naissances ;
- le volet protection, afin d'empêcher le maximum de dérangement sur les reposoirs, zones de quiétude vitales à la biologie de l'espèce (mises bas, allaitement et mue) ;
- le volet sensibilisation et information du grand public et des acteurs locaux.

° Volet étude

Au cours de cette « surveillance estivale » 2025, 264 session de terrain a été tenue. Autrement dit, 82 marées ont pu être prospectées uniquement dans un but de suivi scientifique. Elles ont permis le suivi simultané par voie terrestre et aérienne.

Comme développé dans la partie 3.a., **ces comptages estivaux ont permis de déterminer le maximum de phoques observés** sur les bancs de sable pour le Phoque veau-marin. Pour rappel, ce maximum 2025 est de 999 Phoques veaux-marins (dont 253 naissances). Quant au nombre de naissances de 253, il a été déterminé à partir du comptage du 09/07/2025, auquel ont été ajoutés le nombre d'échouages de jeunes phoques recensés jusqu'à cette date.

° Volet protection

Ce volet est l'objectif même de la « surveillance estivale ». En effet, il va permettre de protéger les reposoirs et/ou les individus isolés, qu'ils soient jeunes ou adultes, afin de garantir une zone de tranquillité. Cette tranquillité relative permettra ainsi le bon déroulement du cycle biologique des deux espèces de phoques, et surtout de la reproduction du Phoque veau-marin.

Ce volet regroupe en réalité de nombreuses actions :

- intervenir avant un potentiel dérangement sur un reposoir de marée basse ou de marée haute ;
- informer les gens suite à un dérangement, pour les sensibiliser sur les éventuelles conséquences biologiques et physiologiques pour les espèces ;
- intervenir pour éviter un potentiel dérangement passif (les phoques ne peuvent revenir sur un reposoir si un élément y stationne) ;
- demander au public de s'éloigner lors de la découverte d'un jeune individu, pour établir une zone de tranquillité essentielle aux retrouvailles mère-petit, et informer les personnes présentes,
- relever le nombre de dérangements sur la colonie.

Rien qu'au cours de l'été 2025, les bénévoles sont intervenus 127 fois auprès de personnes risquant ou ayant provoqué un dérangement. Dans 109 cas, il s'agissait d'une intervention préventive, ce qui représente autant de dérangements potentiels évités sur la colonie.

U**ne équipe de terrain peut également être détachée et se placer de part et d'autre d'un reposoir sensible.** Ce fut le cas à 62 reprises en 2025, notamment sur les reposoirs sensibles car facilement accessibles ou de marée haute (« R5 » et « R6 » notamment).



Dans ce cadre, les piquets mobiles créés en 2018 par les bénévoles du réseau ont été mis à jour en 2023, en concertation avec le PNM (figure 17). Ils sont ainsi positionnés autour du reposoir en question et permettent d'informer les promeneurs du secteur de la présence de phoques dans les 300 m.

Figure 17 : *Exemple d'un piquet mobile posé près du blockhaus du Hourdel pour délimiter le reposoir « R7 », sujet à de fréquents dérangements (photo Sarah Monnet).*

Un deuxième cas de figure nécessite le déploiement d'une équipe de protection : il s'agit de la découverte d'un jeune phoque veau-marin retrouvé seul sur la plage. Dans ce cas, les bénévoles interviennent de la même façon en matérialisant une zone de tranquillité avec les piquets mobiles et en informant le grand public s'en approchant. Cette zone offre ainsi la possibilité à sa mère de revenir le chercher et de le nourrir.

Dans le même temps, les bénévoles préviennent un bénévole membre du Réseau National Echouage, titulaire de la « carte verte », pour qu'il vienne sur site. Il vérifie alors l'état de l'animal et décide de la conduite à tenir, suivant son état de santé et la situation environnante. Ce cas de figure s'est présenté 28 fois au cours de l'été. Il s'est surtout produit sur la période comprise entre fin-juin et mi-juillet, durant le pic des naissances.

C'est également à cette période que les actions de protection et de sensibilisation sont les plus importantes vis-à-vis du grand public. **Bien souvent, les personnes découvrant un jeune individu n'ont pas les bons réflexes en sa présence, par manque de connaissances sur la biologie de l'espèce.** Or, cette année encore, les jeunes phoques retrouvés seuls étaient situés dans des zones très fréquentées du public (Le Hourdel, Cap Hornu et Le Crotoy notamment).

Il est donc très important d'apprendre à un maximum de personnes à faire la différence entre un phoque réellement en détresse et un phoque en train de se reposer. Beaucoup pensent qu'un jeune phoque sur le haut de plage est systématiquement en détresse et nécessite une capture et des soins. Mais ce n'est pas toujours le cas. **La plupart du temps, un jeune phoque retrouvé seul en haut de plage est dans une situation de repos et d'attente du retour de sa mère.** Pour illustrer ce point, l'exemple des jeunes phoques veaux-marins vivants signalés comme échoués peut être repris : sur les 38 individus, seuls 11 d'entre eux n'ont été considérés comme ayant réellement besoin d'une prise en charge.

Dans le cas d'un jeune au repos, c'est le comportement des personnes présentes sur place qui détermine ses chances de survie. Il faut savoir que tout attroupement autour d'un phoque échoué ne peut lui être que préjudiciable. Le mieux à faire est de s'éloigner et de maintenir la plus grande zone de tranquillité possible autour de l'animal pour permettre à sa mère de revenir pour le récupérer et le nourrir.

° Volet sensibilisation

Des points d'observation sont proposés gratuitement et régulièrement tout au long de l'année (*cf.* partie 6.b.ii.). Ils se situent habituellement sur le poulier de galets de la pointe du Hourdel. Cette action de sensibilisation est également programmée plus fréquemment durant la « surveillance estivale ». Pendant cette période, deux autres points d'observation peuvent également être ajoutés près du blockhaus, si les équipes de bénévoles ne sont pas appelées pour créer une zone de protection autour d'une jeune isolée.

Au cours de cet été 2025, 148 points d'observation ont été réalisés. Lors de ceux-ci, près de de 40073 personnes sont venues à la rencontre des bénévoles, soit un nombre non négligeable de personnes sensibilisées à la biologie des phoques et de leur habitat.

En plus de ces points d'observation, des points de protection peuvent également être réalisés en cas de présence de jeunes isolés ou de reposoirs sensibles aux dérangements. En 2025, ces points sont au nombre de 90 et ont permis de sensibiliser près de 2798 personnes supplémentaires.

iv. Bilan horaire

L'ensemble des actions réalisées durant la « Surveillance Estivale » n'aurait pas pu se faire sans la mobilisation de nombreux bénévoles, qu'ils soient réguliers ou estivaux. L'association Picardie Nature et le programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme les en remercient chaleureusement.

Concernant les actions réalisées par les bénévoles estivaux, une synthèse du temps passé par action a été réalisée (tableau 4). Elle permet de visualiser l'importance de chacune dans le volume horaire et les 85 jours que peuvent représenter l'ensemble de la « Surveillance Estivale ».

Tableau 4 : *Répartition temporelle des différentes actions réalisées par les bénévoles estivaux au cours de la surveillance estivale 2025.*

	Comptages terrestres	Prospections bateau	Protections jeune	Protections reposoirs	Points d'observation	Protocole dérangements	Prospection	**Total**
Nombre de sessions	263	0	28	62	148	9	55	**565**
Temps de terrain (h)	483	0	89	89	266	14	111	**1054**
Temps Cumulé (h)	3454	0	414	470	2487	275	538	**7641**
Journée. hommes	493	0	59	67	355	39	77	**1092**

L'ensemble de ces actions représente plus de 1054h de terrain. Si l'on prend en compte la mobilisation par action, elles représentent **plus de 7641h de présence bénévole cumulée sur le terrain, soit 1092 journées.hommes.** Le bénévolat représente 96% de ce temps, et fut complété par la coordination salariée et le volontaire en service civique, Jamie Harrigan Branch.

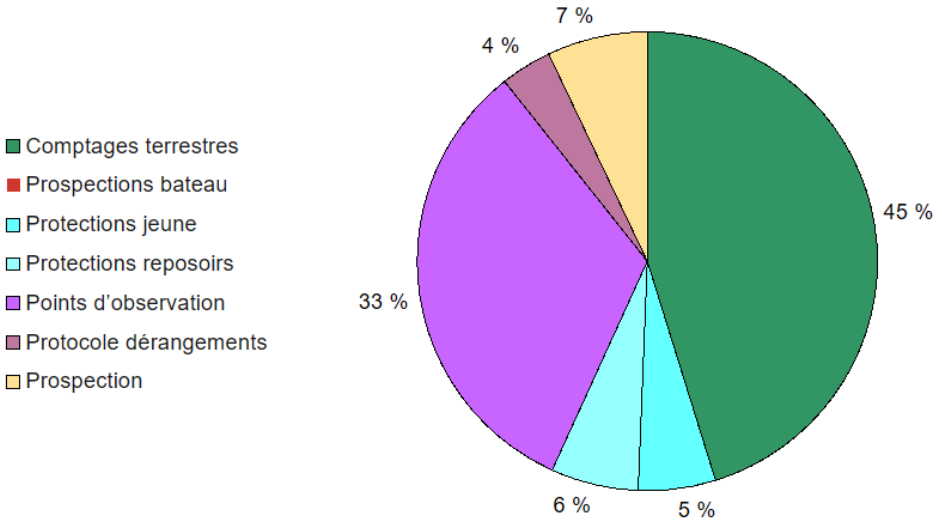


Figure 18 : *Proportion de temps cumulé de terrain par action réalisée par les bénévoles estivaux en 2025.*

5.c. Surveillance hivernale

Contrairement à la "Surveillance Estivale", la "Surveillance Hivernale" est une action récente. En effet, elle fait suite au premier suivi d'un couple mère-petit de Phoque gris en 2014. La période hivernale 2021/2022 fut particulière puisqu'elle a permis la découverte de 6 blanchons sur le littoral picards. Une première en Picardie. Deux d'entre eux ont d'ailleurs pu arriver jusqu'au sevrage.

Pour mener à bien cette action, des bénévoles réguliers du groupe Mammifères Marins de Picardie Nature et quelques bénévoles ponctuels se sont mobilisés pour assurer le suivi. Ils sont au nombre de 21, et se sont relayés quotidiennement, fêtes de fin d'année comprises, pour assurer la tranquillité des couples mères-petits.

La surveillance hivernale durant la saison 2024/2025 représente 966 heures d'investissement bénévole, soit 138 journées.hommes.

i. Principe

La période hivernale correspond, elle, à la période de reproduction du Phoque gris. Les naissances en baie de Somme sont beaucoup plus récentes. En effet, le premier blanchon vivant a été retrouvé en janvier 2011. Il faudra attendre 2014 pour réaliser le premier suivi d'un couple mère-petit.

L'année 2014 marqua ainsi le début d'une réflexion au sujet de la mise en place d'une surveillance hivernale. En effet, bien que la période soit moins attractive touristiquement du fait de son climat, les plages restent tout de même très fréquentées. La nécessité de protéger le couple mère-petit de tout dérangement éventuel était donc évident.

Ainsi les bénévoles se relaient à proximité pour assurer une zone de tranquillité du jeune et pour assurer le retour de la mère venant l'allaiter. Ils informent et sensibilisent également les promeneurs et les activités observés aux alentours au sujet des périodes sensibles que sont l'allaitement et le sevrage pour cette espèce.

Effectivement, le Phoque gris a une stratégie bien différente du Phoque veau-marin, liée à la particularité du jeune. On l'appelle blanchon car il est recouvert d'un pelage blanc qui n'est théoriquement pas encore adapté à la nage. La mère peut donc le laisser seul en haut de plage et revient l'allaiter durant la journée. Elle peut ainsi parcourir des kilomètres sur le sable pour rejoindre son jeune à marée basse.

ii. Organisation

En termes d'organisation, la surveillance hivernale débute dès le signalement ou la découverte d'un blanchon et se termine lorsqu'il n'est plus observé. Les bénévoles se relaient ainsi quotidiennement, avec une équipe le matin et une équipe l'après-midi, faisant abstraction de la météo et des fêtes de fin d'année. Les sessions de terrain sont également longues, du fait du temps de trajet important pour arriver au site.

Pour mener à bien cette action, des bénévoles réguliers du groupe Mammifères Marins de Picardie Nature se sont relayés quotidiennement. Ils ont également été aidés par des bénévoles ponctuels désirant aider à la protection de cette espèce sur leur temps libre ou durant leurs vacances dans la région. **Ils sont au nombre de 21 :**

ANNONIER Marianne, BACHETER Maud, BALON PERIN François, BALON PERIN Vincianne, BEAULIEU Stéphanie, BOULANT Caroline, CAUX Jean-François, CHANCLU Hilke, CHARLINE Ambre, FERON Frédérique, FUCHS Karine, GRIBOVAL Antoine, HUE Louis, NICOLAI Chantal Catherine, MAHEVAS Loris, MALLET Nathalie, OUTURQUIN Mélanie, FREMAUT Ludovic, RENAUDIN Laurence .

Tout au long de l'hiver, les gardes de la RNN Baie de Somme et les agents du PNM Estuaires Picards et Mer d'Opale se sont également mobilisés pour prêter main-forte à Picardie Nature dans cette mission. L'association tient à les en remercier.

Ainsi, l'ensemble de ces personnes ont participé aux prospections afin de découvrir la présence d'un blanchon et au suivi des couples mère-petit de cette saison.

Ces découvertes peuvent être faites par des bénévoles de l'association, des gardes de la RNN ou par des particuliers qui signalent alors la présence du jeune ou de la mère via le Réseau National Échouage, ou directement à l'association.

Pour avoir une meilleure détectabilité des naissances et/ou des blanchons, des prospections aléatoires, sur les zones favorables et durant la période propice à la mise bas, ont également eu lieu. C'est par cette manière que les blanchons morts ont pu être découverts.

iii. Les différents volets d'actions

Comme le reste du programme, la « surveillance hivernale» comporte également :
- le volet étude, avec le suivi des comportements observés ;
- le volet protection, afin de permettre le bon déroulement du sevrage du blanchon ;
- le volet sensibilisation et information du grand public et des acteurs locaux.

° Volet étude

Par leur présence sur le terrain, les bénévoles ont pu relever de nombreuses observations comportementales, du jeune, de la mère, d'autres individus à proximité ou encore des interactions mère-petit. **Toutes ces informations sont précieuses pour une meilleure compréhension de la reproduction du Phoque gris.**

Par exemple, Fauvette a de nouveau pu être observée sur la plage l'avant veille de la mise bas par une équipe de prospection bénévole. Cela a ainsi déclenché le début des prospections et permis de détecter la naissance le surlendemain (figure 19). De plus, le secteur choisi est sensiblement le même d'une année sur l'autre, laissant penser à une reconnaissance visuelle de la part des phoques, puisque les éléments du paysage sont très marqués à cet endroit là.



Figure 19 : *Fauvette et son blanchon le jour de la naissance, le 20/12/2024 (photo Antoine GRIBOVAL).*

° Volet protection et sensibilisation

Ce volet est tout aussi important et indispensable pour cette « Surveillance Hivernale». En effet, il va permettre d'assurer une zone de tranquillité autour du blanchon pour que la femelle puisse revenir et l'allaiter. Durant cette période critique, tout dérangement pourrait compromettre le bon déroulement du sevrage du jeune, et donc sa survie.

Dans le cas du Phoque gris et de la période hivernale, ces actions de protection et de sensibilisation sont grandement dépendantes du secteur et de la période dans lesquels le blanchon est découvert. Durant la saison 2024/2025, trois cas de figure ont été observé :

- Le jeune de Fauvette est né entre Quend-Plage et la pointe de Saint-Quentin-en-Tourmont en pleines vacances de Noël. Promeneurs, joggeurs et chiens non tenus en laisse y étaient donc réguliers, tout comme les activités professionnelles et de loisirs. Les interactions avec le blanchon ou avec le couple mère-blanchon n'étaient donc pas rares et auraient pu leur être néfastes sans la protection réalisée par les bénévoles. Ce suivi était d'autant plus sensible que le jeune et Fauvette ont repris le même schéma que l'an dernier, à savoir : se mettre à l'eau régulièrement et dériver vers le Nord. Ils se sont ainsi retrouvés progressivement devant l'esplanade de Quend-plage, puis celui de Fort-Mahon et ont fini vers la pointe de Routhiauville.

- Le jeune de Parachute était cette année situé au niveau de la limite nord de la réserve, non loin du sentier d'accès à la mer. Promeneurs, joggeurs et chiens non tenus en laisse y étaient donc assez fréquents, tout comme les activités professionnelles et de loisirs. Les interactions avec le blanchon ou avec le couple mère-blanchon n'étaient pas rares. De plus, cette année a été marquée par le renforcement de patrouilles de police motorisées, ce qui a augmenté les passages de véhicules, de nuit comme de jour, sur le secteur.

- Le jeune de Vanesse était, comme à son habitude, localisé au cœur de la RNN Baie de Somme. Secteur globalement calme avec une fréquentation humaine et une diversité d'activités moindres. Le plus grand risque venait de la proximité de la colonie, avec des mâles qui pouvaient devenir antagonistes envers le blanchon pour essayer de s'accoupler avec la femelle. Ainsi, les observations comportementales ont pu être plus poussées (figure 20).



Figure 20 : *Observation comportementale d'interactions en Vanesse et son blanchon le 26/01/2025 (photo de Sarah Monnet).*

En plus de ces trois suivis les bénévoles ont participé à la découverte de deux autres jeunes dont l'élevage n'a malheureusement pas abouti. Le premier a été retrouvé mort à proximité d'une femelle, morte également. Des analyses génétiques sont en cours pour savoir s'il s'agit bien de la mère du blanchon. Le deuxième a été retrouvé vivant, mais seul : la mère ne s'en est jamais occupée. Il a été pris en charge par la LPA de Calais.

iv. Bilan horaire

L'ensemble des actions réalisées durant la « surveillance hivernale» n'aurait pas pu se faire sans la mobilisation de nombreux bénévoles, qu'ils soient réguliers ou ponctuels. L'association Picardie Nature et le programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme les en remercient chaleureusement.

Par leurs prospections en amont, par l'organisation et la mise en place des équipes, par leur présence quotidienne sur le terrain, et par le compte-rendu journalier qui ont été réalisés, la **surveillance hivernale durant la saison 2024/2025 représente 966 heures d'investissement bénévole, soit près de 138 journées.Hommes.**

5.d. Îlots de tranquillité

i. Principe

Initié en 2020 par le Groupe Mammalogique Normand (GMN), financée par le projet européen LIFE Espèces Marines Mobiles et portée au niveau local par le Picardie Nature et le Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale, la démarche "îlot de tranquillité" vise à réduire les dérangements des phoques par la mise en place de zones temporaires de quiétude autour d'individus signalés sur une plage fréquentée, en mobilisant les élus et les collectivités.

ii. Actions déjà effectuées et à venir

L'année 2025 fut l'année de lancement du développement de cette démarche en Picardie. Ainsi, il a débuté par une réunion de lancement et de transmission entre le Groupe Mammalogique Normand, Picardie Nature et le PNM. Les outils de communication et le matériel de terrain ont ainsi pu être dérivés pour coller aux enjeux, aux structures et aux substrats de la côte picarde.

Au printemps, les premières réunions d'informations auprès des communes ont pu s'organiser. Ainsi les communes de Cayeux-sur-mer et de Fort-Mahon Plage ont pu être rencontrées au mois d'avril. Les échanges ont pu être nombreux et enrichissants et se sont conclus par un accord de test de la démarche en 2025 lorsque les cas se présenteraient.

La commune de Fort-Mahon Plage s'est portée volontaire pour être la première commune signataire en Picardie. L'officialisation sera faite début 2026. En attendant, les premières animations scolaires ont pu être réalisées (figure 21).



Figure 21 : *Animation scolaire auprès de l'école de Fort-Mahon Plage, première commune signataire de la démarche (photo de Sophie Lebrun - PNM).*

6. Sensibilisation et information

Cette année, 294 terrains (points d'observation des phoques au Hourdel, points de protection, expositions et conférences) ont été réalisés. Elles ont permis de sensibiliser près de 45000 personnes. Ces animations ont été réalisées grâce à l'investissement de nombreux bénévoles réguliers et estivaux, tout au long de l'année.

En plus de ces animations, de nombreux autres moyens de communication existent au sein de Picardie Nature et du programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme, afin de sensibiliser un maximum de personnes et de les informer sur leur mode de vie et leur habitat. On peut citer par exemple, les affiches, les listes de diffusion, le livre, le fascicule de terrain ou encore les autocollants. Certains font l'objet d'une simple réimpression d'une année sur l'autre, quand d'autres se voient mis à jour ou réédités.

6.a. Auprès des adhérents

Les adhérents de Picardie Nature sont régulièrement informés des différentes actions entreprises par l'association. Cela est permis par l'existence de différents moyens de communication, comme les listes de diffusion.

Les bénévoles réguliers intervenant sur le programme d'étude et de protection des phoques en baie de Somme sont regroupés au sein du réseau Mammifères marins. **Une mailing liste et un groupe Whatsapp leur permettent d'être informés régulièrement de toutes les actions organisées par le programme et de contacter les personnes ressources s'ils souhaitent y participer.** Ces outils de diffusion représentent également des lieux d'échange et de partage concernant les actualités régionales, nationales, voire internationales sur les mammifères marins.

En plus de ces moyens de communication virtuelle, des réunions et rencontres sont organisées lorsque le besoin s'en fait ressentir. Elles permettent ainsi de pouvoir échanger sur les projets en cours et à venir au sein du réseau. Ainsi, 8 temps d'échanges ont été organisés en 2025 :

- en février pour réunir l'ensemble des bénévoles du réseau Mammifères marins de l'association, pour la réunion annuel du réseau, dans laquelle projets en cours, nouveaux projets et actualités sont abordés,
- en avril pour expliquer en détails le protocole standardisé de recensement des dérangements mis en place depuis 3 ans en baie,
- à la mi-mai pour échanger sous le format d'un groupe de travail sur la création d'une exposition photos sur les phoques en baie de Somme, à vocation pédagogique,
- fin mai pour réunir les bénévoles du réseau et les personnes désirant faire du bénévolat au sein de Picardie lors d'une journée d'accueil sur le littoral,
- en octobre pour échanger sous le format d'un groupe de travail pour la réédition de l'exposition sur les phoques en baie de Somme,
- fin octobre pour échanger autour du travail de photo-identification et des outils permettant de le réaliser, comme la plateforme OBSenMER,
- mi novembre pour réunir les bénévoles du réseau et les personnes désirant faire du bénévolat sur la mission Mammifères marins au cours d'une session d'accueil,
- mi-novembre pour échanger sur les éléments de biologie relatifs à la reproduction du Phoque gris. Il a permis de faire un point sur les connaissances actuelles et de pouvoir finir d'échanger sur l'organisation de la surveillance hivernale 2025/2026.

En 2025, les formations à destination des nouveaux arrivants sur la Surveillance Estivale ont également été ouvertes aux personnes désirant découvrir le réseau Mammifères marins afin de devenir bénévoles réguliers.

6.b. Auprès du grand public

i. Grâce à de nombreuses actions

En 2025, 294 actions de sensibilisation ont été réalisées. Elles sont de natures diverses : il s'agit des points d'observation, des points de protection, d'expositions et de conférences. Elles ont permis de sensibiliser près de 45000 personnes.



Figure 22 : *Gilet bleu porté par les membres du réseau et facilement reconnaissable (photo Lison Gaignon).*

Ces animations ont été réalisées grâce à l'investissement des bénévoles réguliers, estivaux et hivernaux, tout au long de l'année. **Pour se faire reconnaître par le grand public, ils portent un gilet bleu portant l'inscription « étude et protection des phoques »** (figure 22). Régulièrement, des personnes viennent ainsi à la rencontre des « gilets bleus » pour profiter de leur longue-vue et observer les phoques sans les perturber. Ils peuvent également s'informer sur ces mammifères marins et leur habitat.

Dans la continuité des moyens de communication réalisés de façon concertée avec l'ensemble des partenaires impliqués dans les actions de suivi et de protection des phoques dans les Hauts-de-France, **un panneau de sensibilisation** a été réalisé en 2023 après échange entre Picardie Nature et le PNM (figure 23). Ce panneau a pour vocation d'être affiché sur les lieux stratégiques de passage du grand public et sur des panneaux mobiles matérialisant les reposoirs sensibles.



Figure 23 : *Panneaux installés dans un lieu de passage à la pointe du Hourdel (photo Sarah Monnet).*

U**n panneau de sensibilisation pour la surveillance hivernale** a également été réalisé en 2024 et conforté en 2025, après échange avec le PNM et la RNN et avec la même charte graphique pour une meilleure cohérence. Ce panneau a pour vocation d'être affiché sur les lieux stratégiques de passage du grand public aux abords des accès à la mer.



Figure 24 : *gauche : panneau installé aux abords des accès à la mer (photo Sarah Monnet), droite : zoom sur le panneau (photo Chloé Druaux)*

ii. Points d'observation

Les points d'observation sont une des actions de sensibilisation emblématique du programme. Ils sont proposés gratuitement au public et permettent la mise à disposition de longues-vues. Les personnes s'y rendant peuvent ainsi observer les phoques sur les reposoirs à marée basse. Les bénévoles présents répondent à leurs questions, leur expliquent la biologie et l'histoire des phoques en baie de Somme. Ils les sensibilisent également sur la distance à respecter pour les observer, sans les déranger. Ils peuvent aussi être amenés à les informer sur la sécurité en baie de Somme, puisque chaque année des personnes se mettent en difficulté pour s'approcher des phoques ou pour s'aventurer en plein milieu de la baie.

Les points d'observation sont réalisés tout au long de l'année sur le cordon de galets du Hourdel, et de façon accrue durant la « Surveillance Estivale » (figure 25) grâce à la présence quasi quotidienne des bénévoles estivaux sur le terrain (*cf.* partie 5.b.iii.). Leur nombre est également plus important durant les longs week-ends de printemps et lors des vacances scolaires (février, Pâques…). Comme l'ensemble des animations, les points d'observation sont réalisés essentiellement de façon bénévole.



Figure 25 : *Point d'observation à la pointe du Hourdel mis en place durant la « Surveillance estivale » (photo Valentine Eymard).*

Sur l'ensemble de l'année 2025, ce sont ainsi 137 points d'observation qui ont pu être animés. Ils ont permis de sensibiliser plus de 40000 personnes.

iii. Conférences, stands et expositions

D'autres formats de sensibilisation sont également mis en place par l'association afin de sensibiliser et d'informer un maximum de personnes. Il s'agit des conférences, des stands et des expositions.

Les 8 et 10 décembre 2025 ont eu lieu deux **réunions publiques** à destination des habitants de Fort-Mahon Plage et de Quend Plage. Ces dernières avaient pour objectifs :
- de savoir pourquoi cette femelle de phoque gris met bat sur la plage et en quoi c'est normal pour la biologie de l'espèce,
- de les informer sur les gestes de bonne pratique à avoir en leur présence,
- de comprendre le rôle des bénévoles sur la plage et de bien rappeler que cela ne se veut pas contraignant.

Suite à cela, plusieurs habitants de la commune ont souhaité s'investir dans les actions de l'association.

Cette année, quatre stands ont également pu être tenus :
- 2025-04-25 - lors du Sommet Change Now à Paris, par invitation sur le stand de la Fondation de la Mer,
- 2025-06-07 - lors de la journée de la mer pour laquelle Picardie Nature a organisé un jeu de piste pour découvrir la biodiversité du Hourdel, dont une étape sur les phoques,
- 2025-06-28 - lors de "Label journée du Grand Site de France qu'est la baie de Somme,
- 2025-10-08 - lors de la fête de la science organisée par la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre, où Picardie Nature a participé à l'escape game créé pour l'occasion sur les différentes formes d'intelligence.

Picardie Nature a également participé pour sa quatrième année consécutive aux deux **bourses aux dépliants** organisées par Somme Tourisme. Lieu de rencontres et d'échanges avec de nombreux hébergeurs du territoire, ils ont permis de leur distribuer des dépliants de sensibilisation sur les phoques, qu'ils pourront mettre à disposition de leurs clients.

L'exposition « Les phoques de la baie de Somme » réalisée en 2000 et revue en 2008, comprenant actuellement 14 panneaux, est disponible en deux exemplaires. Elle est prêtée en partie au club nautique de Saint Valery-sur-Somme depuis l'été 2017. Un travail a été entamé à l'automne pour repenser à sa réédition avec des visuels plus attractifs et mis à jour. Elle devrait voir le jour en 2026.

Dans la suite des outils de sensibilisation déjà créés par l'association, Picardie Nature a créé **une exposition photos** pour permettre d'informer le grand public par un nouveau moyen visuel. Son prêt commencera dès 2026 dans différents lieux sur le littoral.

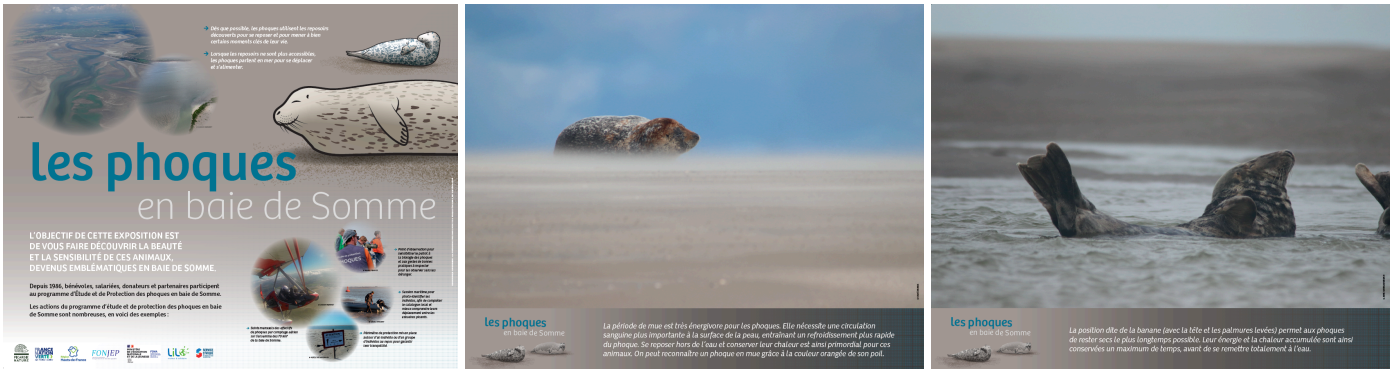


Figure 26 : *Exemples de visuels de la nouvelle exposition photos sur les phoques en baie de Somme.*

iv. Affiches

Afin de sensibiliser un maximum de personnes sur la différence entre un jeune phoque simplement posé et un jeune phoque réellement en détresse, une affiche avait été réalisée en partenariat avec le Réseau National Echouage et le Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale en 2017 (figure 27).

Depuis, elle est, chaque année, distribuée largement sur la côte picarde, et via les différents moyens de communication informatique de l'association et des partenaires (site internet, réseaux sociaux, listes de diffusion, communiqué de presse), en amont, et pendant la période de reproduction du Phoque veau-marin.

En 2025, un renforcement de sa distribution a été réalisé avant et au début de la saison estivale par une sensibilisation conjointe des offices du tourisme et des campings avec l'équipe de la RNN Baie de Somme.

Afin que toutes les structures et tout le territoire puissent se l'approprier, elle a d'ailleurs été mise à jour en 2021 en y ajoutant l'ensemble des logos des partenaires impliqués.



Figure 27: *Affiche de sensibilisation concernant le cas des jeunes phoques retrouvés sur les plages - mise à jour en 2021.*

v. Dépliants, marques pages et fascicules de terrain

Lors des animations, les bénévoles s'appuient sur des fascicules de terrain plastifiés, sur lesquels se retrouvent photos, graphiques et autres renseignements à destination du grand public.

Quant au dépliant de sensibilisation, afin d'homogénéiser la communication à l'échelle des Hauts-de-France et d'asseoir le partenariat entre les structures locales (PNM, ADN, GDEAM-62, et la CMNF), une édition commune a vu le jour en 2021 (figure 28). Victime de son succès, il a été réimprimé au cours de l'année 2023.

Pour satisfaire un maximum de lieux de distribution, un format marque page a également été créé en 2022 (figure 28).



Figure 28: *Dépliant et marque page de sensibilisation sur l'observation des phoques à l'échelle Hauts-de-France.*

vi. Stickers et cartes postales



Figure 29 : *Autocollant créé en 2018 afin de sensibiliser sur la distance de tranquillité à respecter à proximité de la faune sauvage.*

En 2018, les bénévoles du réseau ont créé un autocollant de sensibilisation sur la distance de tranquillité à respecter à proximité de la faune sauvage (figure 29). Il a été décidé de ne pas rattacher cette réalisation à une structure en particulier, afin de permettre son appropriation par tout un chacun. La volonté d'y faire figurer un représentant de chaque taxon emblématique de la baie de Somme, les Mammifères marins et les Oiseaux, était également forte.

L'autocollant est depuis distribué largement auprès du grand public, des partenaires et des structures locales. Victime de son succès, il est depuis régulièrement réimprimé sous deux formats pour convenir au plus grand nombre d'utilisations.

En 2024, des cartes postales ont également vu le jour après de nombreuses demandes sur les points d'observation. Composées d'une série de 4 cartes par espèces, elles permettent d'illustrer des notions souvent abordées avec le grand public (différences morphologiques, aspects sanitaires et sécuritaires, méthode de recensement…), tout en y faisant figurer des messages pédagogiques (figure 30).



Figure 30 : *Exemples de quelques cartes postales créées en 2024.*

vii. Livre et livret

Le livre photo intitulé « Phoques en baie de Somme », a été réédité pour la 3e fois en 2025 (figure 31). Il est notamment proposé à la vente sur notre boutique en ligne et lors des animations.



Figure 31 : *Réédition du livre « Phoques en baie de Somme » en 2025, avec une version mise à jour et augmentée.*

Il a également pu être distribué à 350 hébergements sur le pourtour de la baie de Somme grâce à un partenariat avec “Le Pass d’un instant”.

Le dossier technique « les mammifères marins de notre littoral », mis à jour en 2012 et en téléchargement sur notre site internet (http://l.picnat.fr/MdgyMTAw), permet également d'avoir des informations sur les espèces présentes, leurs biologies...

6.c. Auprès des usagers de la baie

Des contacts réguliers sont maintenus sur le terrain avec les usagers de la baie (professionnels du tourisme, professionnels de la pêche, associations sportives...). Ils ont d’ailleurs été rencontrés, du moins en partie, au début de la « Surveillance Estivale » afin de les informer sur les actualités de la colonie. Plusieurs mails d’informations ont également été envoyés auprès des dirigeants du syndicat Traces de guides, et du label Qualinat. Un groupe Whastapp dédié au partage des actualités phoques a également été créé avec les guides exerçant en baie de Somme et des informations régulières y circulent.

En 2025, Picardie Nature a pu participer à un échange sur le terrain avec des pratiquants de l’association CK mer désirant intégrer une démarche de sensibilisation à l’environnement. Ces échanges ont eu lieu sur 2 jours : le 28 juin pour une rencontre et une discussion avec le point de vue terrestre, puis le 29 juin avec une pratique du kayak en baie pour avoir le point maritime cette fois (figure 32). Le compte-rendu de cette rencontre est disponible sur leur site : https://ckmer.org/weke-kayak-environnement-en-baie-de-somme-2025/





Figure 32 : *Rencontre sur le terrain avec l'association CK mer les 28 et 29 juin 2025 (photos Anselme Claude)*

Des échanges plus formels ont également pu avoir lieu avec les différents acteurs de la baie. Picardie Nature a pu participé à la réunion des signataires de la charte de bonne pratique de la RNN pour pouvoir échanger avec les guides présents. Un article dédié aux phoques peut également paraître dans la lettre d'information de la RNN, afin de sensibiliser les structures signataires avant le début de la saison des naissances de phoques veaux-marins.

Concernant la **charte du partenaire engagée portée par le PNM,** Picardie Nature a été sollicitée lors de la session d'information du 27/03/2025 pour informer et sensibiliser les signataires aux gestes de bonnes pratiques et zones de sensibilité en baie de Somme.

Dans un autre registre, Picardie Nature a de nouveau co-animé, avec Somme Tourisme et la RNN Baie de Somme, le 27/03/2025 **une réunion à destination des hébergeurs**. L'objectif de cette rencontre était de leur transmettre les informations essentielles afin de renseigner au mieux leur futurs visiteurs, notamment par la distribution de document de sensibilisation.

Un travail a également été mené avec Somme Tourisme afin de diffuser les bons messages lors de la communication sur les sites naturels et les espèces sensibles. Il aboutira en 2026 avec l'édition du "Petit manuel de communication : bien communiquer pour préserver nos joyaux naturels".

Picardie Nature est également sollicitée pour la formation d'étudiants. Depuis trois ans, le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard nous sollicite pour la formation du diplôme universitaire Guide Marquenterre Mature sur le volet Mammifères marins. Dans ce cadre, une intervention en salle a été réalisée le 24/03/2025, puis une intervention sur le terrain en juillet pour parler de cas pratique.

De façon plus ponctuelle, des établissement scolaires nous sollicitent pour leurs étudiants. En 2025, une formation sur le terrain a été donnée en mars pour les BTSA GPN et les Bachelor EGPN de Diderot Education Campus Lille et de la MFR Haute-Marne.

Pour finir, Picardie Nature a été sollicité en 2024 puis en 2025 afin de participer à la **formation des guides sur le volet mammifères marins, dans le cadre de l'accréditation** des guides sur le Domaine Public Maritime.

6.d. Auprès des gestionnaires et des politiques publiques

Des échanges réguliers se font avec les différents partenaires de ce programme d'étude et de protection des phoques et avec les structures locales : gardes de la RNN, agents de l'OFB, gendarmerie et police.



En 2025, une formation pour les agents des services départementaux a notamment été organisée le 05 juin (figure 33). Elle a permis de rappeler les différentes réponses comportementales des phoques face à un dérangement, afin de mieux appréhender les limites d'un dérangement.

Figure 32 : *Formation des agents des services départementaux.*

Picardie Nature est également sollicitée pour apporter son expertise dans différentes réunions avec les politiques publiques, comme par exemple pour la mise en place et le retour d'expérience sur l'accréditation des guides ou de la charte loi Warsmann. Charte Warsmann qui fut officialisée le 06 mai 2025 lors de sa signature par les différents prestataires en baie.

7. Communication

Plusieurs moyens de communication existent au sein de Picardie nature afin d'informer sur ses différentes actions et de sensibiliser le plus grand nombre.

Chaque année, les phoques en baie de Somme sont également le sujet privilégié de nombreux articles dans la presse locale, régionale, voire nationale.

De plus, l'association dispose de moyens de communication interne, informatique ou papier, afin d'informer tout type de public. On peut citer par exemple les listes de diffusion, le site internet, ou encore les panneaux d'informations.

7.a. Via des moyens internes

i. Listes de diffusion

En plus des listes de diffusion créées pour permettre l'échange avec et entre les bénévoles, des listes de diffusion existent pour diffuser les dernières actualités aux acteurs locaux et aux « parrains » de la colonie. En effet, il est possible de devenir « parrain » de la colonie de phoques de la baie de Somme, en fléchant un don sur le programme d'étude et de protection dans l'espace adhérent.

ii. Site internet

En 2025, **9 articles concernant les mammifères marins en Picardie ont été rédigés ou réédités sur le site internet de Picardie nature**. Ils ont porté sur :

- La recherche de volontaires pour une mission en service civique ;
- Le lancement des inscriptions pour la "surveillance estivale" : http://l.picnat.fr/lex ;
- La transmission des observations en mer de mammifères marins : http://l.picnat.fr/rln (réédition) ;
- Phoques en vue sur un banc de sable ? Ils se reposent, veillez à ne pas les déranger ! : http://l.picnat.fr/sww (réédition) ;
- Un jeune phoque sur la plage ? Rien de plus normal ! : http://l.picnat.fr/mer (réédition) ;
- Un clic sur LILO = un soutien pour les phoques en baie de Somme ! : http://l.picnat.fr/olj (réédition) ;
- La recherche de bénévoles pour la mission phoques : http://l.picnat.fr/rlp (réédition) ;
- Utilisation de nouvelles zones de reproduction pour le Phoque veau-marin : http://l.picnat.fr/tha ;
- Que faire en cas d'échouage d'un mammifère marin ? : http://l.picnat.fr/pyb (réédition).

iii. Panneaux fixes d'information



Les panneaux fixes d'information sont présents sur le littoral depuis 2006 (figure 33). Ils ont été diffusés auprès des communes littorales des deux estuaires, de la Somme et de l'Authie.

Depuis, des panneaux ont disparu suite aux intempéries, ou ont été vandalisés. Des contacts sont régulièrement pris avec les municipalités concernées pour tenter de réinstaller ces panneaux.

Figure 33 : *Panneau fixe d'informations installé à Berck-sur-mer (photo ADN).*

7.b. Via la presse et les médias

En 2025, comme chaque année, un communiqué de presse a été diffusé à propos de la recherche de bénévoles pour la Surveillance estivale. Intitulé “Les inscriptions pour devenir bénévole cet été sont ouvertes !”, diffusé en février. Un deuxième communiqué de presse est paru début juin pour appeler à la vigilance avant le début de la saison de reproduction du Phoque veau-marin intitulé “Adoptons les bons gestes pour la tranquillité des phoques”.

Picardie Nature est également sollicitée plusieurs fois par an par différents médias pour la réalisation de reportages (radio, télévision et médias sociaux), au niveau local (Courrier Picard, France 3 régional, France Bleu Picardie, Journal d'Abbeville...) et au niveau national.

La revue de presse pour l’année 2025, concernant les Mammifères marins en Hauts-de-France et les actions de Picardie Nature sur le programme d’études et de protection des phoques en baie de Somme est composée de 26 articles ou mentions (*cf*. annexe 7).

Depuis plusieurs années maintenant, l’association tend à limiter le nombre de reportages sur les phoques ayant comme objectifs uniquement l’attrait touristique. Elle essaie, à la place, de faire passer essentiellement les messages de sensibilisation concernant ces espèces fragiles et/ou de proposer d’autres sujets de remplacement pour lever le pied sur la médiatisation à large échelle des phoques. Cet objectif de dé-médiatisation sera poursuivi en 2026.

Dans le même objectif, un travail de sensibilisation et de responsabilisation des médias et des structures locales sur l'image du phoque a commencé à être mené et sera poursuivi dans les années à venir.

8. Soutien des actions

Plusieurs sources de financement sont renouvelées ou recherchées pour pérenniser la mission Mammifères marins de l’association.

De façon plus générale, un grand nombre de bénévoles, réguliers comme saisonniers, se relaient tout au long de l’année, afin de réaliser l’ensemble des actions du programme. Un grand merci à eux !

De nombreux partenaires techniques et scientifiques ont également prêté main-forte à l’association pour mener à bien les actions du programme. Qu’ils en soient tous vivement remerciés !

8.a. Soutiens financiers

En 2025, le programme d’études et de protection des phoques est soutenu par :

- le Fond Vert est un financement mis en place par l’Etat afin, notamment, d’accompagner la stratégie nationale biodiversité 2030 en termes de protection des espèces et de la mise en œuvre de la stratégie nationale pour les aires protégées. Il nous aide à pérenniser nos actions d’études et de protection.

- le Conseil Régional Hauts-de-France a aidé, en partie, au financement de nos actions d’études et de protection des phoques en baie de Somme.

- grâce à un partenariat entre France TV et France Nature Environnement, l'émission "Les Super-Pouvoirs de l'Océan" a permis de soutenir financièrement plusieurs projets. En 2024, cette émission a permis de soutenir le projet que nous coportions avec l'association CHENE sur la préservation des phoques.

- le Fonds de Coopération de Jeunesse et d'Education Populaire (FONJEP) a permis de continuer à financer le lien entre salarié et bénévoles pour permettre des temps d'échanges réguliers et ainsi partager l'information sur les différentes strates d'un projet comme le nôtre.

- le Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA). Il a permis la préparation, l'organisation et l'animation de la rencontre entre nouveaux bénévoles et bénévoles réguliers, afin d'intégrer de nouveaux membres au sein du réseau.

Depuis fin 2023, un nouveau projet européen a vu le jour. Il s'agit du LIFE EMM (Espèces Marines Mobiles). Il a pour objectifs de réduire les principales causes de mortalité de 23 espèces protégées sur les façades métropolitaines. Picardie Nature, via le PNM, participe à ce projet.

- la Fondation de la mer soutient également Picardie Nature dans la mise en place des actions prévues dans le LIFE EMM.

Le programme a été sélectionné en 2018 par le moteur de recherche Lilo. Son principe est simple et entièrement gratuit : les liens commerciaux s'affichant lors des recherches génèrent de l'argent. Une partie de celui-ci est ensuite reversée au projet choisi par l'internaute. Il suffit de se rendre sur ce lien :
https://www.lilo.org/fr/phoques-en-baie-de-somme/?utm_source=phoques-en-baie-de-somme

- Comme détaillé dans la partie 4.a.v., la réalisation d'un suivi avant, pendant et après travaux d'installation d'éoliennes offshore est nécessaire. Dans le cadre du projet de construction du parc éolien sur le secteur Dieppe - Le Tréport, le Centre d'Etudes Biologiques de Chizé (CEBC) a ainsi déposé un projet de suivi, financé par le porteur de projet. L'association Picardie Nature est partenaire de ce projet.

8.b. Soutiens techniques

Le programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme est également soutenu par de nombreuses structures partenaires, techniquement ou scientifiquement.

Ainsi, les gardes de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de Somme sont régulièrement contactés, afin de mener à bien des actions communes. Par exemple, si des bénévoles observent des dérangements en Réserve, ils contactent systématiquement les gardes pour les en informer. **Inversement, les gardes aident également l'association durant la Surveillance Hivernale et pour la gestion des échouages, s'ils ne l'ont pas déjà pris en charge.** Merci donc à toute l'équipe de la Réserve Naturelle.

Étant membre du Réseau National Echouage, Picardie Nature travaille également en partenariat avec l'**Observatoire Pelagis**, structure qui coordonne le réseau au niveau national. Leur écoute et leurs conseils sont très importants en période de pic des naissances de jeunes phoques veaux-marins et donc de signalements d'échouages.

En périodes estivale et hivernale, l'association travaille également en collaboration avec les agents de **l'OFB** (Office Français pour la Biodiversité) pour le signalement de dérangements hors Réserve Naturelle, avec la **SNSM** (Société Nationale de Sauvetage en Mer) pour le repérage des personnes en difficulté en baie, avec **les gendarmes, les policiers et les sapeurs-pompiers** de Saint-Valery-sur-Somme, du Crotoy et de Cayeux-sur-mer pour l'intervention sur les jeunes phoques veaux-marins, et avec l**es agents des services techniques** des communes du littoral pour le rapatriement des cadavres de Mammifères marins. Grand merci à tous ces acteurs locaux pour l'aide apportée au programme.

Un dernier, mais non des moindres, remerciement est adressé **aux centres de soins de la faune sauvage de la LPA de Calais** (https://lpa-de-calais.blog4ever.com/) **et du CHENE à Allouville Bellefosse** (https://associationchene.com/). En effet, ils ont, cette année encore, accueilli les phoques provenant de la baie de Somme, gonflant leur capacité du nombre de phoques en soins.

9. Fiche synthétique : les chiffres clefs de l'année 2025

Depuis 1986, Picardie Nature mène un programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme, dont les actions sont actuellement inscrites au plan de gestion de la Réserve Naturelle de la baie de Somme créée en 1994 :

- Maintenir la libre évolution des populations de phoques (IP14) ;
- Intervenir suite aux signalements de mammifères marins échoués (SP01) ;
- Réduire les dérangements sur les populations de phoques (SP02) ;
- Suivre et étudier les populations de phoques veaux-marins et de phoques gris (CS08).

Les actions bénéficient du soutien financier du Fond Vert, du Conseil Régional, du FONJEP, de l'émission "Les Super-Pouvoirs de l'Océan", du FDVA, du LIFE EMM, de la Fondation de la mer, du projet d'Éoliennes en Mer Dieppe - Le Tréport, du moteur de recherche Lilo et de l'investissement de nombreux bénévoles.

Au cours de cette année, nous avons obtenu les résultats suivants :

Nombres de séances de comptages réalisées : 96 séances.
Effectifs maxima de phoques observés à marée basse : 999 Phoques veaux-marins (le 09/07/2025) et 1453 Phoques gris (le 23/02/2025).

Reproduction des Phoques veaux-marins : 253 naissances au minimum, avec 90 % de jeunes sevrés naturellement.
Reproduction des Phoques gris : 5 naissances durant l'hiver 2024/2025. **5 blanchons** ont été découverts : 4 vivants (2 arrivés au sevrage et 2 pris en charge) et 1 retrouvé mort.

Interventions sur le domaine public maritime pour protéger les reposoirs de marée basse ou les jeunes phoques posés en haut de plage : 115 interventions réalisées, principalement auprès des promeneurs.
Mises à l'eau des groupes de phoques, relevées durant la période de repos pendant la marée basse (hors protocole dérangements) : 644 mises à l'eau relevées (dont 619 en période estivale), provoquées principalement par des promeneurs, des kayakistes, des pratiquants de pirogues et des sorties de seal-watching.

Signalements de mammifères marins échoués :

- 145 signalements (contre 165 en 2024),
- concernant surtout 3 espèces : le Phoque veau-marin (n=101) et le Phoque gris (n=20) et le Marsouin commun (n=13),
- dont 13 jeunes phoques veaux-marins échoués vivants en baie de Somme qui ont intégré un Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage (soit du CHENE, soit de la LPA),
- et 9 jeunes phoques veaux-marins retrouvés morts.
- Notons également l'échouage d'un Lagénorhynque à bec blanc.

Mise en place de 294 actions de sensibilisation : 137 points d'observation des phoques au Hourdel, 90 points de protection, 2 réunions publiques, 4 stands et 2 bourses aux dépliants. En plus des **personnes sensibilisées** via les interventions et les animations, certaines personnes sont sensibilisées sur le terrain. Les équipes sont repérables grâce au gilet bleu et à la présence d'une longue-vue. Le public vient alors volontairement à leur rencontre pour se renseigner sur la baie, la présence des phoques, nos actions… **Toutes ces actions ont permis de sensibiliser près de 45000 personnes.**

Pour la réalisation de ces actions, nous avons, cette année encore, pu compter sur la présence de nombreux bénévoles réguliers et estivaux. Ils se sont investis à hauteur d'environ 1317 journées.Hommes. Un grand merci à eux !

Annexes

Annexe 1 : Bilan horaire de l'investissement des bénévoles réguliers en 2025

En 2025, l'investissement des bénévoles réguliers, représente plus de 224 journées.hommes, soit plus de 1573 heures passées sur le terrain.

En ce qui concerne les actions réalisées par les bénévoles, une synthèse du temps passé par action a été réalisée (tableau 5). Elle permet de visualiser l'importance de chacune dans ce volume horaire.

Tableau 5 : *Répartition temporelle des différentes actions réalisées par les bénévoles réguliers au cours de l'année 2025.*

	Total	Animations			Suivi / Etudes				Gestion des échouages	Maritimes	Autres
		Stands	Points d'observation	Total animations	Suivis hivernaux	Suivis réguliers	Protocoles dérangements	Total suivis			
Temps de terrain cumulé	**1573h**	4h	158h	**162h**	1098h	188h	38h30	**1324h30**	**29h30**	**35h30**	**22h**
Journée. hommes	**224,8**	0,6	22,6	**23,1**	156,9	26,9	5,5	**189,2**	**4,2**	**4,2**	**3,1**

En 2025, ce sont les actions saisonnières, permettant d'étudier et de protéger les phoques en période de reproduction, qui sont dominantes (figure 34). Elles représentent en effet une grande part de présence sur le terrain. Ainsi, la "Surveillance estivale" représente 12% du bénévolat, via les suivis réguliers; et **les suivis hivernaux, aussi appelés « Surveillance hivernale » depuis quelques années, 70% du temps cumulé.**

Cette année, 10% du bénévolat est également fléché sur l'organisation de points d'observation. En effet, ces temps forts de sensibilisation ont été renforcés en dehors de la période de la surveillance estivale, pour pallier une fréquentation touristique de plus en plus croissante.

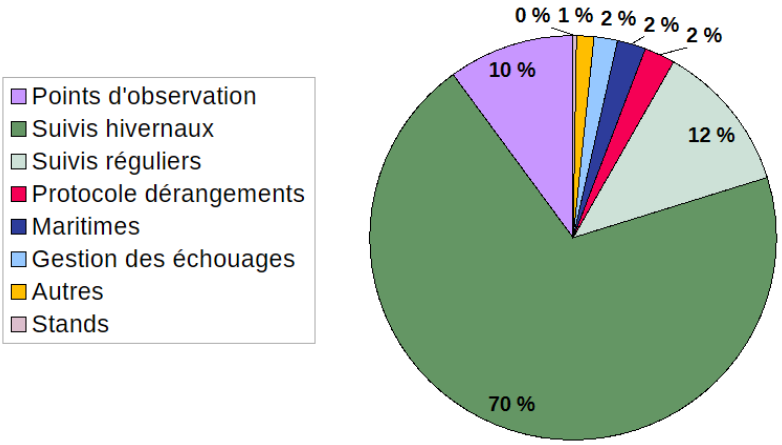


Figure 34 : *Proportion de temps cumulé de terrain par action réalisée par les bénévoles réguliers en 2025.*

***Annexe 2* : Utilisation des reposoirs par les phoques en baie de Somme à marée basse**

Tableau 6 : *Répartition des effectifs, à marée basse, de phoques veaux-marins et de phoques gris au cours de l'année 2025 (en haut) et sur l'ensemble de l'année 2025 (en bas).*

En surveillance estivale														
Reposoirs :	**R1**	**R2**	**R3**	**R4**	**R5**	**R6**	**R7**	**R8**	**FM**	**BH**	**CH**	**Cap Hornu**	**Crotoy**	
Phoques veaux-marins														
Effectif maximum dénombré	62	396	123	283	520	0	51	189	51	10	2	0	0	
Effectif moyen dénombré (sur 61 marées)	24	215	21	84	183	0	15	24	18	4	2	0	0	
Nombre d'utilisation du reposoir	12	49	24	47	48	0	33	20	35	10	1	0	0	
Proportion d'utilisation du reposoir (sur 61 marées)	20%	80%	39%	77%	79%	0%	54%	33%	57%	16%	2%	0%	0%	% en RNN
Proportion de l'effectif maxi sur le reposoir (en moyenne sur 61 marées)	2%	42%	2%	16%	31%	0%	2%	2%	3%	0%	0%	0%	0%	61,3%
Phoques gris														
Effectif maximum dénombré	0	3	20	395	1	0	107	2	70	0	0	0	0	
Effectif moyen dénombré (sur 61 marées)	0	1	8	186	1	0	36	1	31	0	0	0	0	
Nombre d'utilisation du reposoir	0	7	7	43	1	0	19	4	4	4	0	0	0	
Proportion d'utilisation du reposoir (sur 61 marées)	0%	11%	11%	70%	2%	0%	31%	0	7%	7%	0%	0%	0%	% en RNN
Proportion de l'effectif maxi sur le reposoir (en moyenne sur 61 marées)	0%	2%	1%	87%	0%	0%	9%	0%	1%	0%	0%	0%	0%	89,7%

Sur toute l'année														
Reposoirs :	**R1**	**R2**	**R3**	**R4**	**R5**	**R6**	**R7**	**R8**	**FM**	**BH**	**CH**	**Cap Hornu**	**Crotoy**	
Phoques veaux-marins														
Effectif maximum dénombré	62	478	123	283	520	0	343	189	101	92	2	1	0	
Effectif moyen dénombré (sur 89 marées)	24	216	18	72	145	0	37	46	22	12	2	1	0	
Nombre d'utilisation du reposoir	12	75	30	69	74	0	57	35	54	16	1	1	0	
Proportion d'utilisation du reposoir (sur 89 marées)	13%	84%	34%	78%	83%	0%	64%	39%	61%	18%	1%	1%	0%	% en RNN
Proportion de l'effectif maxi sur le reposoir (en moyenne sur 89 marées)	1%	43%	1%	14%	26%	0%	6%	5%	3%	1%	0%	0%	0%	58,3%
Phoques gris														
Effectif maximum dénombré	0	3	810	643	1	0	107	8	70	0	0	0	0	
Effectif moyen dénombré (sur 89 marées)	0	2	143	206	1	0	28	2	21	0	0	0	0	
Nombre d'utilisation du reposoir	0	11	31	69	1	0	28	7	6	0	0	0	0	
Proportion d'utilisation du reposoir (sur 89 marées)	0%	12%	35%	78%	1%	0%	31%	8%	7%	0%	0%	0%	0%	% en RNN
Proportion de l'effectif maxi sur le reposoir (en moyenne sur 89 marées)	0%	2%	12%	79%	0%	0%	6%	0%	1%	0%	0%	0%	0%	92,9%

<u>Annexe 3</u> : Cartes vertes au sein de l'association Picardie Nature.

Les personnes détentrices d'une « carte verte » sont les seules à pouvoir intervenir en cas de signalement d'un Mammifère marin échoué, qu'il soit mort ou vivant. De même, en cas de nécessité de transfert d'un animal en centre de soins, le transport doit se réaliser par une « carte verte ».

Pour pouvoir acquérir une telle autorisation, une formation est donnée aux personnes sélectionnées, en fonction des disponibilités nationales et des secteurs en manque de bénévoles. Ils continuent ensuite à se former sur le terrain en suivant des personnes déjà détentrices d'une « carte verte ». Leur autorisation est ensuite donnée, ou non, lors du comité de pilotage du Réseau National Echouage, qui a lieu courant novembre de chaque année.

En 2023, 5 membres de Picardie Nature étaient détenteurs de la « carte verte » : Chloé DRUAUX, Louis HUE, François MERANGER, Sarah MONNET et Corinne VARIN.

<u>Annexe 4</u> : Tableau récapitulatif des 43 signalements de jeunes phoques veaux-marins (non émancipés et émancipés) en 2025.

Date	Lieu	État	Âge	Nom	Sexe	N° bague	Centre de soins	Commentaires
2025-05-04	Le Crotoy	Mort	Prématuré	-	-	-	-	
2025-05-10	Le Crotoy	Mort	Prématuré	-	-	-	-	
2025-06-17	Fort-Mahon Plage	Mort	Jeune non émancipé	-	-	-	-	
2025-06-19	St Valery sur Somme	Vivant	Jeune non émancipé	Tiplouf	M	1129	LPA Calais	Retour en milieu naturel. Récupéré par une kayakiste en baie sans raison.
2025-06-21	Le Crotoy	Vivant	Prématuré	Salamèche	M		CHENE	Mort en soin
2025-06-21	*Le Crotoy*	*Vivant*	*Jeune non émancipé*		*M*			*Simplement posé*
2025-06-22	St Quentin en Tourmont	Mort	Prématuré	-	-	-	-	
2025-06-23	Le Crotoy	Vivant	Prématuré	Aquali	M	1130	LPA	Retour en milieu naturel
2025-06-23	*Le Hourdel*	*Vivant*	*Jeune non émancipé*		-			*Simplement posé*
2025-06-24	*St Quentin en Tourmont*	*Vivant*	*Jeune non émancipé*		-			*Simplement posé*
2025-06-25	St Quentin en Tourmont	Mort	Jeune non émancipé	-	M	-	-	
2025-06-25	*St Quentin en Tourmont*	*Vivant*	*Jeune non émancipé*		-			*Simplement posé*
2025-06-25	Fort Mahon	Mort	Prématuré	-	*F*	-	-	
2025-06-26	Le Crotoy	Vivant	Jeune non émancipé	Gobou	M	336	CHENE	Retour en milieu naturel
2025-06-26	Le Crotoy	Vivant	Jeune non émancipé		F			Mort rapidement.
2025-06-27	Le Crotoy	Vivant	Jeune non émancipé	Lippoutou	F	337	CHENE	Retour en milieu naturel
2025-06-27	*Le Hourdel*	*Vivant*	*Jeune non émancipé*		-			*Simplement posé*
2025-06-27	Berck-sur-mer	Vivant	Jeune non émancipé	Lamantine	-	1131	LPA	Retour en milieu naturel
2025-06-27	St Valery sur Somme	Vivant	Jeune non émancipé	Rattata	M	1132	LPA	Retour en milieu naturel
2025-06-28	Le Hourdel	Vivant	Jeune non émancipé	Mew	F	1133	LPA	Retour en milieu naturel
2025-06-28	*St Valery sur Somme*	*Vivant*	*Jeune non émancipé*		-			*Simplement posé*

2025-06-29	*Le Hourdel*	*Vivant*	*Jeune non émancipé*		-			*Simplement posé*
2025-06-29	Le Crotoy	Vivant	Jeune non émancipé		-			Laissé sur place
2025-06-29	Le Hourdel	Vivant	Jeune non émancipé	Fouinette	F	338	CHENE	Retour en milieu naturel
2025-06-29	St Valery sur Somme	Vivant	Jeune non émancipé		M			Mort rapidement.
2025-06-29	Cayeux sur mer	Vivant	Jeune non émancipé		M			Mort rapidement. Traumatisme par morsure de chien.
2025-06-30	*Le Hourdel*	*Vivant*	*Jeune non émancipé*		-			*Simplement posé*
2025-07-01	Le Hourdel	Mort	Jeune non émancipé		-			
2025-07-01	St Valery sur Somme	Vivant	Jeune non émancipé	Paras	M	340	CHENE	Retour en milieu naturel
2025-07-02	St Valery sur Somme	Vivant	Jeune non émancipé		-			Mort rapidement.
2025-07-02	Le Crotoy	Vivant	Jeune non émancipé	Coxy	F	341	CHENE	Retour en milieu naturel
2025-07-03	Cayeux sur mer	Mort	Jeune non émancipé		-			
2025-07-03	St Quentin en Tourmont	Vivant	Jeune non émancipé	Evoli	F	1134	LPA	Retour en milieu naturel
2025-07-06	Le Crotoy	Mort	Jeune non émancipé		-			
2025-07-08	*Le Hourdel*	*Vivant*	*Jeune non émancipé*		-			*Simplement posé*
2025-07-09	Cayeux sur mer	Vivant	Jeune non émancipé	Draco	M	342	CHENE	Retour en milieu naturel
2025-07-09	Le Hourdel	Vivant	Jeune non émancipé		-			Laissé sur place
2025-07-14	Le Hourdel	Vivant	Jeune non émancipé		-			Laissé sur place
2025-07-14	*Le Hourdel*	*Vivant*	*Jeune non émancipé*		-			*Simplement posé*
2025-07-15	*Le Hourdel*	*Vivant*	*Jeune non émancipé*		-			*Simplement posé*
2025-07-16	*Le Hourdel*	*Vivant*	*Jeune non émancipé*		-			*Simplement posé*
2025-07-17	Le Hourdel	Vivant	Jeune non émancipé		-			Laissé sur place
2025-07-18	*Le Hourdel*	*Vivant*	*Jeune non émancipé*		-			*Simplement posé*
2025-07-18	*Le Hourdel*	*Vivant*	*Jeune émancipé*		-			*Simplement posé*
2025-07-18	*Le Hourdel*	*Vivant*	*Jeune non émancipé*		-			*Simplement posé*
2025-07-18	*Le Hourdel*	*Vivant*	*Jeune non émancipé*		-			*Simplement posé*
2025-07-19	*Le Hourdel*	*Vivant*	*Jeune non émancipé*		-			*Simplement posé*
2025-07-23	*Le Hourdel*	*Vivant*	*Jeune émancipé*		-			*Simplement posé*
2025-07-27	*Le Hourdel*	*Vivant*	*Jeune émancipé*		-			*Simplement posé*

2025-07-28	*Le Hourdel*	*Vivant*	*Jeune non émancipé*		-			*Simplement posé*
2025-07-06	St Valery sur Somme	Mort	Jeune non émancipé		-			
2025-08-13	*Le Hourdel*	*Vivant*	*Jeune émancipé*		-			*Simplement posé*
2025-08-17	*Le Hourdel*	*Vivant*	*Jeune émancipé*		-			*Simplement posé*

***Annexe 5* : Tableau des mises à l'eau et des interventions en baie de Somme en 2025.**

		Sur toute l'année				Uniquement durant la Surveillance Estivale			
	ORIGINES	Mises à l'eau		Interventions		Mises à l'eau		Interventions	
AIR	Avion militaire	1	14	0	1	1	14	0	1
	Avion publicitaire	0		0		0		0	
	Avion tourisme	3		0		3		0	
	Équipe de prospection aérienne	0		0		0		0	
	Hélicoptère de secours	0		0		0		0	
	Hélicoptère militaire	0		0		0		0	
	Hélicoptère tourisme	3		1		3		1	
	ULM	5		0		5		0	
	Autre activité aérienne	2		0		2		0	
MER	Bateau administration	0	408	1	7	0	392	1	7
	Bateau de pêche	3		0		3		0	
	Bateau de plaisance	12		2		12		2	
	Bateau de sauvetage en mer	1		0		1		0	
	Équipe de prospection maritime	0		0		0		0	
	Groupe animation maritime	56		0		56		0	
	Jet-ski	0		0		0		0	
	Kayak	156		0		148		0	
	Paddle	11		1		11		1	
	Kite-surf	18		3		18		3	
	Nageur	1		0		1		0	
	Pirogue	150		0		142		0	
	Autre activité maritime	0		0		0		0	
TERRE	Calèche	1	173	2	119	1	165	2	115
	Cavalier	15		11		13		11	
	Cerf volant	0		0		0		0	
	Char à voile	3		0		3		0	
	Chasseur	22		0		22		0	
	Cycliste	0		7		0		7	
	Equipe de prospection terrestre	0		0		0		0	
	Groupe animation pédestre	10		28		9		26	
	Pêcheur à pied	1		5		1		5	
	Promeneur	120		63		115		61	
	Tracteur	0		1		0		1	
	Autre activité terrestre	1		2		1		2	
		595	595	127	127	571	571	123	123

<u>Annexe 6</u> : Liste des 73 bénévoles estivaux ayant participé à la surveillance estivale 2025, et dates de présence.

NOM	Prénom	Date arrivée	Date départ
CHEVRIER	Jeanne	Lundi 26 mai	Lundi 09 juin
FOUCRAS	Guillaume	Lundi 26 mai	Lundi 09 juin
FOURESTIER	Roxane	Lundi 26 mai	Lundi 09 juin
POUCHOY	Charlotte	Lundi 26 mai	Lundi 09 juin
COULAMY	Christophe	Lundi 26 mai	Lundi 09 juin
LECREST--PICCIOLI	Lou	Lundi 26 mai	Lundi 09 juin
BLONDEL	Milla	Lundi 26 mai	Lundi 02 juin
ATHIMON	Léana	Lundi 02 juin	Lundi 16 juin
TIRANT	Justine	Lundi 02 juin	Lundi 16 juin
TISSOT	Ilana	Lundi 02 juin	Lundi 16 juin
JIMENEZ	Lila	Lundi 02 juin	Lundi 16 juin
COURTOIS	Athénaïs	Lundi 02 juin	Lundi 16 juin
EYMARD	Valentine	Lundi 02 juin	Lundi 16 juin
JAMBU	Léna	Lundi 09 juin	Lundi 23 juin
FISHER	Laura	Lundi 09 juin	Lundi 23 juin
GUILLOUET	Mathieu	Lundi 09 juin	Lundi 23 juin
PASQUER	Emilie	Lundi 09 juin	Lundi 23 juin
MOREZ	Lucas	Lundi 09 juin	Lundi 23 juin
AUSILIO	Eric	Lundi 09 juin	Lundi 23 juin
BLANCHARD	Nadège	Lundi 09 juin	Lundi 23 juin
VAYSSIÉ	Lise	Lundi 16 juin	Lundi 30 juin
ROCHE	Roxanne	Lundi 16 juin	Lundi 30 juin
LANOË	Elsa	Lundi 16 juin	Lundi 30 juin
CHANSON	Manéa	Lundi 16 juin	Lundi 30 juin
AMANNT	Charlotte	Lundi 16 juin	Lundi 30 juin
ROGGE	Emilie	Lundi 16 juin	Lundi 30 juin
KRENCKER	Anne	Lundi 23 juin	Lundi 07 juillet
PIALAT	Elise	Lundi 23 juin	Lundi 07 juillet
COLLIGNON	Audrey	Lundi 23 juin	Lundi 07 juillet
PETER	Elsa	Lundi 23 juin	Lundi 07 juillet
KERVELLA	Nolwenn	Lundi 23 juin	Lundi 07 juillet
FERLA	Julien	Lundi 23 juin	Lundi 07 juillet
DUPONT	Dolaine	Lundi 23 juin	Lundi 07 juillet
SEZESTRE	Raphaël	Lundi 30 juin	Lundi 14 juillet
BRISSET	Léandre	Lundi 30 juin	Lundi 14 juillet
GODBILLE	Violette	Lundi 30 juin	Lundi 14 juillet
CLAËSSEN	Léna	Lundi 30 juin	Lundi 14 juillet

VAN HOVE	Alice	Lundi 30 juin	Lundi 14 juillet
TOCK	Pascal	Lundi 30 juin	Lundi 14 juillet
PERSONENI-DEFORGE	Emma	Lundi 07 juillet	Lundi 21 juillet
LEROY	Laura	Lundi 07 juillet	Lundi 21 juillet
BREBANT	Aurélie	Lundi 07 juillet	Lundi 21 juillet
POUPET	Marie	Lundi 07 juillet	Lundi 21 juillet
HAYART	Blandine	Lundi 07 juillet	Lundi 21 juillet
MARIS	Léna	Lundi 07 juillet	Lundi 21 juillet
GILLES	Karine	Lundi 07 juillet	Lundi 21 juillet
KOLLAR	Saguira	Lundi 07 juillet	Lundi 21 juillet
BERTHIAUD	Loïck	Lundi 14 juillet	Lundi 28 juillet
PETRAUD	Marion	Lundi 14 juillet	Lundi 28 juillet
ASTIER	Jocelyne	Lundi 14 juillet	Lundi 28 juillet
LUCAS	Salomé	Lundi 14 juillet	Lundi 28 juillet
LANGEVIN	Louise	Lundi 14 juillet	Lundi 28 juillet
PENALVA	Romane	Lundi 14 juillet	Lundi 28 juillet
BERNICOT	Julie	Lundi 21 juillet	Lundi 04 août
VILLIEU	Laure-Anne	Lundi 21 juillet	Lundi 04 août
GROSMAIRE	Florian	Lundi 21 juillet	Lundi 04 août
GUILLIER	Stella	Lundi 21 juillet	Lundi 04 août
PLATEVOET	Jessica	Lundi 21 juillet	Lundi 04 août
DE MAEYER	Antoine	Lundi 21 juillet	Lundi 04 août
YVON	Laurence	Lundi 28 juillet	Lundi 11 août
SABY	Léa	Lundi 28 juillet	Lundi 11 août
TULIPIER	Camille	Lundi 28 juillet	Lundi 11 août
GOSSET	Benoit	Lundi 28 juillet	Lundi 11 août
MOUSSEUX CAILLON	Eugénie	Lundi 28 juillet	Lundi 11 août
FANTONI	Nadège	Lundi 28 juillet	Lundi 11 août
ROCK	Hélène	Lundi 04 août	Lundi 18 août
BANIDOL--JACOB	Timothé	Lundi 04 août	Lundi 18 août
TELLIER	Guilhem	Lundi 04 août	Lundi 18 août
BREDEHOFT	Iris	Lundi 04 août	Lundi 18 août
MASSART	Suzanne	Lundi 04 août	Lundi 18 août
RENAUT	Wendy	Lundi 04 août	Lundi 18 août
QUITASOL	Louisa	Lundi 04 août	Lundi 18 août

***Annexe 7* : Revue de presse de l'année 2025.**

11 janvier 2025 – *La Voix du Nord – Des fèves de phoques de la baie d'Authie dans les galettes de la Boulangerie Berckoise :*
https://www.lavoixdunord.fr/1542396/article/2025-01-11/des-feves-de-phoques-de-la-baie-d-authie-dans-les-galettes-de-la-boulangerie

13 janvier 2025 – *Novethic – La baie de Somme en plein dilemne :*
https://grandformat.novethic.fr/baie-de-somme/?et_fb=1&PageSpeed=off

16 février 2025 – *La Voix du Nord – Picardie nature recherche des bénévoles pour surveiller les phoques en baie de Somme :*
https://actu.fr/hauts-de-france/le-crotoy_80228/picardie-nature-recherche-des-benevoles-surveiller-les-phoques-en-baie-de-somme_62214592.html

20 février 2025 – *F3 HdF – Recherche bénévoles pour surveiller les phoques pendant la période estivale : "l'idée, c'est de protéger les touristes et les animaux" :*
httpsfrance3-regions.francetvinfo.frhauts-de-francesommerecherche-benevoles-pour-surveiller-les-phoques-pendant-la-periode-estivale-l-idee-c-est-de-proteger-les-touristes-et-les-animaux-3110782.html

21 février 2025 – *Ouest France – Cette association recrute des bénévoles poru protéger les phoques des touristes en baie de Somme :*
https://www.ouest-france.fr/environnement/biodiversite/cette-association-recrute-des-benevoles-pour-proteger-les-phoques-des-touristes-en-baie-de-somme-4069660a-f068-11ef-9be7-6838023416ef

25 février 2025 – *Figaro – Baie de Somme : l'été de tous les dangers pour les bébés phoques :*
https://www.lefigaro.fr/voyages/ils-prennent-peur-et-fuient-a-l-eau-les-phoques-de-la-baie-de-somme-sous-etroite-surveillance-cet-ete-20250225

Mars 2025 – *GEO – La baie de Somme, si belle, si fragile*

15 mars 2025 – *Ici Picardie – Ils sont devenus les ambassadeurs de la baie de Somme, les phoques attirent-ils trop de touristes :*
https://www.radiofrance.fr/francebleu/podcasts/planete-bleue-s-engage-en-picardie/ils-sont-devenus-les-ambassadeurs-de-la-baie-de-somme-les-phoques-attirent-ils-trop-de-touristes-3430551

15 mars 2025 – *TF1 – S'en approcher peut vous coûter 750 euros : les phoques reviennent sur nos plages :*
httpswww.tf1info.frenvironnement-ecologies-en-approcher-peut-vous-couter-750-euros-les-phoques-reviennent-sur-nos-plages-2359375.html

25 mars 2025 – *France Inter – Picardie Nature cherche des bénévoles pour surveiller les phoques en baie de Somme :*
https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/carnets-de-campagne/carnets-de-campagne-du-mardi-25-mars-2025-7392766

11 avril 2025 – *France Info – Baie de Somme : comment préserver les phoques malgré le tourisme ? :*
httpswww.francetvinfo.freconomietourismebaie-de-somme-comment-preserver-les-phoques-malgre-le-tourisme_7184187.html

18 avril 2025 – *Courrier Picard – Une nouvelle charte pour encadrer l'observation des phoques :*
https://www.courrier-picard.fr/id624508/article/2025-04-18/baie-de-somme-cote-dopale-une-nouvelle-charte-pour-encadrer-lobservation-des

07 mai 2025 – *L'Eclaireur du Vimeu – Baie de Somme : une charte pour encadrer les sorties en mer et protéger les phoques :*
https://actu.fr/hauts-de-france/saint-valery-sur-somme_80721/baie-de-somme-une-charte-pour-encadrer-les-sorties-en-mer-et-proteger-les-phoques_62602132.html?fbclid=IwY2xjawKIKcNleHRuA2FlbQIxMQBicmlkETBmYjg0ZXFBekw4dWpaOUM0AR6Jcq40gtkEZE5l79RTugPNfH0xN59oi6CQuqkUxcd2OZwzWkykN6Vku42hmw_aem_J2E4IxZmQMqi7OFdYdF6rQ

23 mai 2025 – *Actu – Comment réagir face à un phoque en baie : 5 règles à respecter :*
ttps://actu.fr/societe/comment-reagir-face-a-un-phoque_62676624.html

Mai 2025 – *Notre Temps – Pour l'amour des phoques. Article consacré à Laurence Renaudin, bénévole du réseau Mammifères marins.*

04 juin 2025 – *La Voix du Nord – Les mères et leurs petits sont sensibles : que faire si vous apercevez des phoques sur la plage ?*
httpswww.lavoixdunord.fr1592539article2025-06-04littoral-que-faire-si-vous-apercevez-des-phoques-sur-la-plage

05 juin 2025 – *Courrier Picard – Un dauphin mort découvert en baie d'Authie :*
https://www.courrier-picard.fr/id636247/article/2025-06-05/un-dauphin-mort-decouvert-en-baie-dauthie

10 juin 2025 – *Le Parisien – Les touristes veulent les filmer : juin le mois de tous les dangers pour les phoques de la Baie de Somme*
httpswww.leparisien.frsomme-80les-touristes-veulent-les-filmer-juin-le-mois-de-tous-les-dangers-pour-les-phoques-de-la-baie-de-somme-10-06-2025-ABTZAB7UUNDIDKTR56HYWW5MGY.php

Juillet 2025 – *Vakita – Comment observer les phoques sans les déranger ?*

01 juillet 2025 – *Journal d'Abbeville – Une vaste opération inter-police pour rappeler les règles vis-à-vis des phoques dans la baie de Somme :* https://actu.fr/societe/une-vaste-operation-inter-police-pour-rappeler-les-regles-vis-a-vis-des-phoques-dans-la-baie-de-somme_62850762.html

01 juillet 2025 – *Radio 6 – Des contrôles réalisés en baie de Somme pour veiller à la tranquillité des phoques ! :* https://www.radio6.fr/article-73354-des-controles-realises-en-baie-de-somme-pour-veiller-a-la-tranquillite-des-phoques.html

04 juillet 2025 – *Courrier Picard – Observer les phoques pour faire la "banane" en Baie de Somme :* https://www.courrier-picard.fr/id624508/article/2025-04-18/baie-de-somme-cote-dopale-une-nouvelle-charte-pour-encadrer-lobservation-des

08 juillet 2025 – *RTL – Le Tour de l'inclusion : La protection de la biodiversité en baie de Somme grâce à Picardie Nature :* https://www.rtl.fr/programmes/le-tour-de-leo/7900522430-le-tour-de-l-inclusion-08-07-la-protection-de-la-biodiversite-en-baie-de-somme-grace-a-picardie-nature

28 octobre 2025 – *Courrier Picard – Le sauvetage des phoques échoués va entrer en vigueur.*

28 octobre 2025 – *Evasion – Une convention signée pour sauver les bébés phoques à Fort-Mahon Plage :* https://www.evasionfm.com/une-convention-signee-pour-sauver-les-bebe-phoques-a-fort-mahon-plage

14 novembre 2025 – *F3 Hauts-de-France – Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances scientifiques, ni d'être naturaliste, juste d'avoir de la motivation : devenez bénévoles pour surveiller les phoques :* https://www.evasionfm.com/une-convention-signee-pour-sauver-les-bebe-phoques-a-fort-mahon-plage

Les actions menées par Picardie Nature dans le cadre du programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme sont permises par le soutien des adhérents et des donateurs, grâce à l'investissement de nombreux bénévoles, et grâce à de nombreuses structures :

Pour leur soutien financier :

Projet réalisé grâce au soutien de l'opération Les super-pouvoirs de l'Océan

Pour leur appui technique :

Pour la prise en charge des phoques dans leur Centre de Soins de la Faune Sauvage :

Pour leur coopération scientifique :

Et avec la participation de :